



ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT

Rapport annuel

ODDO BHF Green Bond

30 septembre 2025

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT ANNUEL 30/09/2025

Rapport d'activité	2
Synthèse du patrimoine	7
État du patrimoine	8
Opérations conclues durant la période sous revue, dans la mesure où elles n'apparaissent plus dans l'état du patrimoine	18
ODDO BHF Green Bond CN-EUR	21
Compte de résultat	21
Évolution de l'actif du Fonds	22
État des affectations	22
Synthèse comparative des 3 derniers exercices financiers	22
ODDO BHF Green Bond CR-EUR	23
Compte de résultat	23
Évolution de l'actif du Fonds	24
État des affectations	24
Synthèse comparative des 3 derniers exercices financiers	24
ODDO BHF Green Bond DP-EUR	25
Compte de résultat	25
Évolution de l'actif du Fonds	26
État des affectations	26
Synthèse comparative des 3 derniers exercices financiers	26
Rapport du Commissaire aux comptes indépendant	34
Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1er alinéa, du règlement (UE) 2020/852	37

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SITUATION INITIALE

La nette victoire de Donald Trump aux élections présidentielles américaines a entraîné d'importantes fluctuations des cours sur les marchés financiers. Les actions américaines ont poursuivi leur hausse, dopées par les espoirs de réductions d'impôts et de déréglementation. Le dollar américain et les crypto-monnaies ont également progressé. Les actions européennes ont d'abord évolué à la baisse, plombées par la menace de conflits commerciaux et une conjoncture morose. L'entrée en fonction de Donald Trump en janvier a toutefois radicalement modifié le climat sur les marchés des capitaux, malmenés par la politique commerciale imprévisible du nouveau président américain. Les actions américaines et le dollar ont été soumis à une pression vendeuse, surtout après l'annonce de la mise en place de droits à l'importation affectant tous les principaux partenaires commerciaux. Ces tarifs douaniers annoncés début avril ont rapidement été suspendus compte tenu de la forte hausse des rendements des emprunts d'État américains. Les marchés boursiers ont par la suite entamé un rebond malgré les incertitudes persistantes. En juin, la guerre entre Israël et l'Iran a donné lieu à de fortes fluctuations sur le marché du pétrole, dans l'indifférence globale des marchés de capitaux, qui ont continué à grimper aux États-Unis après l'annonce du cessez-le-feu. La première baisse de taux de la banque centrale américaine cette année ainsi que l'anticipation de nouvelles réductions d'ici la fin de l'année ont soutenu cette tendance haussière. Les entreprises d'IA, aux valorisations élevées, ont tiré leur épingle du jeu lors de cette phase. Elles ont non seulement profité de résultats solides, mais ont également stimulé leurs perspectives de croissance grâce à des coopérations et à des participations. Dans ce contexte, le S&P 500 a atteint de nouveaux plus hauts historiques. La méfiance croissante à l'égard du dollar a accentué la fuite vers l'or, permettant également au prix du métal précieux d'atteindre des sommets.

OBJECTIF ET RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE

Le net repli des primes de risque dans toutes les classes d'actifs ainsi que des rendements courants a été compensé par la hausse des rendements sous-jacents sur les échéances plus longues, de sorte que la performance absolue a été positive sur la période.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DURANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

La performance relative a notamment bénéficié d'une sélection de titres porteuse dans le domaine des obligations d'entreprises.

Les informations concernant la prise en compte des critères de durabilité selon le SFDR sont disponibles à la rubrique « Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852 ».

COMMENTAIRE SUR LE RÉSULTAT DES CESSIONS

La performance globale du Fonds revêt toujours une grande importance pour les investisseurs. Elle trouve son origine dans de nombreuses sources, comme les valorisations actuelles des titres et des instruments dérivés, les intérêts et les dividendes ainsi que le résultat des opérations de cession. Ces dernières résultent en principe de considérations tactiques et stratégiques de l'équipe de gestion. Dans ce cadre, il se peut que des titres et des dérivés soient vendus à perte, par exemple afin de protéger le portefeuille contre d'autres moins-values attendues ou de garantir la liquidité du Fonds.

Au cours de la période sous revue, la cession de positions du Fonds s'est globalement traduite par des pertes (gains sur les futures et pertes sur les obligations et les opérations de change).

RISQUES IMPORTANTS ENCOURUS PAR LE FONDS AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE

Les risques décrits ci-dessous sont généralement associés à un investissement dans des fonds de placement. Ils peuvent avoir un effet négatif sur la valeur liquidative, la préservation du capital ou les revenus pendant la période de détention visée.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La performance du Fonds dépend de l'évolution du taux d'intérêt du marché. Les variations de taux d'intérêt ont un impact direct sur les avantages offerts par un actif portant intérêt par rapport aux instruments alternatifs et donc sur l'évaluation de cet actif et le succès de l'investissement. Les variations de taux d'intérêt sur le marché sont susceptibles d'empêcher l'appréciation de l'investissement.

RISQUES DE MARCHÉ

La performance des produits financiers, à savoir de leur cours ou leur valeur de marché, dépend notamment de la performance des marchés de capitaux, qui est elle-même conditionnée par la conjoncture économique mondiale et par les conditions économiques et politiques locales. Plus particulièrement sur une bourse de valeurs, la performance générale des cours peut également être influencée par des facteurs irrationnels, à l'image du sentiment, des opinions et des rumeurs.

RISQUES OPÉRATIONNELS, Y COMPRIS LES RISQUES DE GARDE

Les erreurs et les malentendus commis durant les processus de gestion et de garde peuvent avoir un impact négatif sur la performance du fonds.

RISQUES DE CHANGE

Le fonds investit une partie de ses capitaux en dehors de la zone euro. La valeur des devises dans lesquelles ces investissements sont effectués peut diminuer par rapport à celle de l'euro.

RISQUES RÉSULTANT DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les produits dérivés sont des contrats financiers à terme, qui reposent sur des valeurs mobilières sous-jacentes telles que des actions, des obligations, des taux d'intérêt, des indices et des matières premières, et qui dépendent de leur performance. Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture ou pour augmenter la valeur de ses actifs. Des pertes peuvent être subies en fonction de la performance des actifs sous-jacents. La contrepartie à une transaction sur instruments dérivés peut faire défaut. En cas de liquidation, il est possible que les garanties reçues, le cas échéant, ne suffisent pas à couvrir les pertes encourues.

RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DE DÉRIVÉS

Le Fonds est autorisé à recourir à des produits dérivés aux fins décrites dans la rubrique « Politique d'investissement ». Cela peut générer un effet de levier (Leverage) sur les actifs du fonds. Il permet d'augmenter le potentiel de gains, mais aussi les risques de pertes. Une protection contre les pertes au moyen de dérivés peut également réduire le potentiel de bénéfices du fonds de manière significative.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Fonds peut acquérir des actifs qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs ni inclus sur un autre marché organisé. Les actifs cotés en bourse peuvent eux aussi présenter une liquidité limitée, voire réduite lors de certaines phases du marché. L'acquisition de tels actifs s'accompagne d'un risque de difficultés à les revendre à des tiers ou de chute des prix en raison d'un nombre trop important de vendeurs.

RISQUES DE SOLVABILITÉ

Le Fonds investit principalement dans des obligations. Lorsque la solvabilité des émetteurs individuels diminue ou lorsque ceux-ci deviennent insolubles, la valeur de leurs obligations diminuera.

RISQUES DE CRÉDIT

Le fonds peut investir une partie importante de son actif dans des emprunts d'État et des obligations d'entreprises. Leurs émetteurs peuvent devenir insolvable, auquel cas les emprunts perdront tout ou partie de leur valeur. En outre, les obligations détenues par le fonds peuvent comporter des clauses de restructuration. En conséquence, les créanciers de ces titres peuvent être exposés contre leur volonté à un renoncement aux intérêts ou au capital.

RISQUES DE DÉFAUT

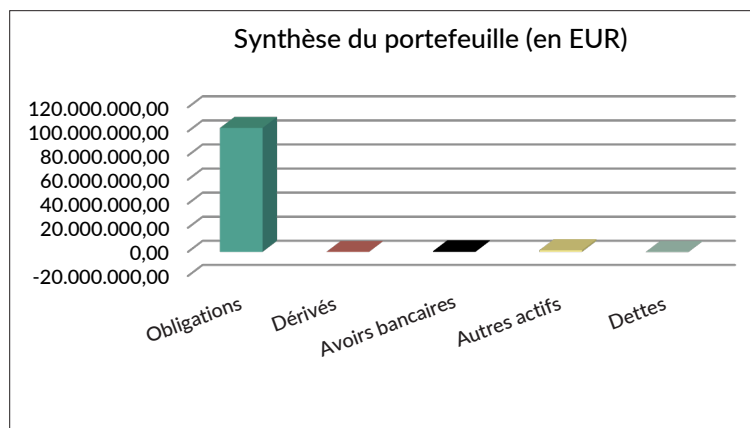
Le Fonds peut subir des pertes en cas de défaut d'un émetteur ou d'une partie contractante qui a des créances à l'égard du Fonds.

RISQUE PROPRE À LA CONTREPARTIE CENTRALE

Une contrepartie centrale ou « CPC » agit en tant qu'institution intermédiaire dans le cadre de certaines transactions réalisées pour le compte du Fonds, notamment les opérations comportant des instruments financiers dérivés. Dans de tels cas, la CPC agit en tant qu'acheteur à l'égard du vendeur et en tant que vendeur à l'égard de l'acheteur. Afin de se protéger contre le risque que sa contrepartie ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations, une CPC prend diverses mesures de protection qui lui permettent de compenser toute perte résultant des opérations réalisées (grâce à une garantie par exemple). En dépit de ces mesures, il n'est pas à exclure qu'une CPC devienne insolvable, ce qui peut avoir un impact sur les créances à l'égard de la Société pour le compte du Fonds. Par voie de conséquence, le Fonds peut subir des pertes.

Synthèse du portefeuille

Structure du portefeuille du fonds OPCVM ODDO BHF Green Bond au regard des objectifs d'investissement à la fin de l'exercice (30 septembre 2025) :

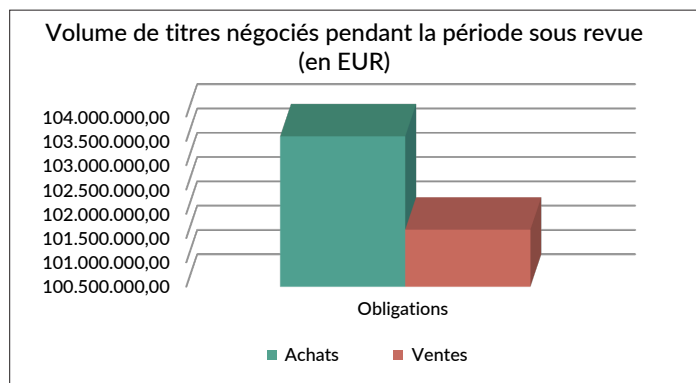


Synthèse du portefeuille (en EUR)

Libellé	Montant
Obligations	102.879.596,55
Dérivés	28.998,97
Avoirs bancaires	567.558,95
Autres actifs	1.369.870,79
Dettes	-102.775,59
Actifs du Fonds	104.743.249,67

Synthèse des opérations d'investissement

Présentation du volume de transactions au cours de la période sous revue du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025 :



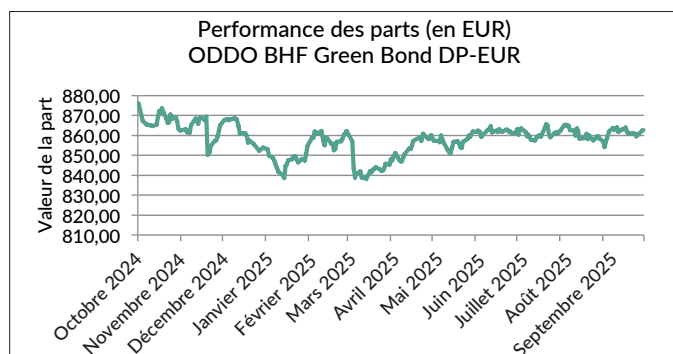
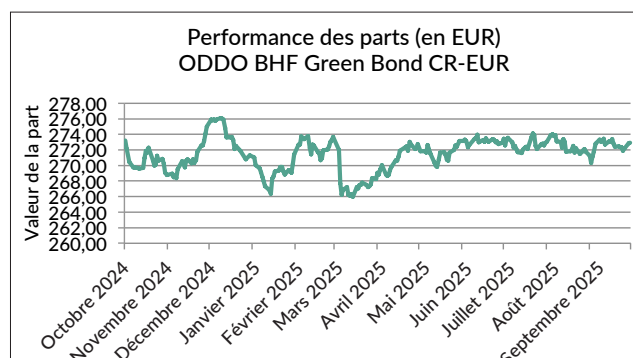
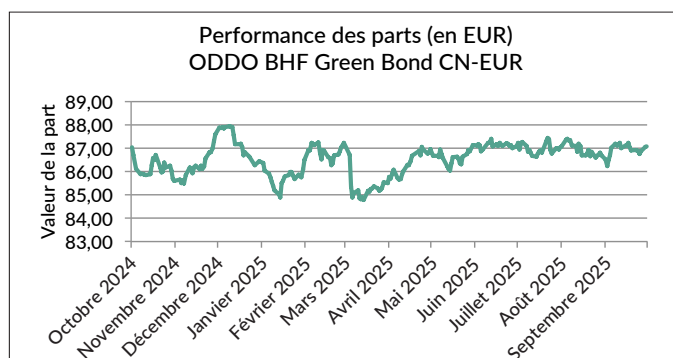
Volume de titres négociés pendant la période sous revue (en EUR)

Libellé	Achats	Ventes
Obligations	103.593.655,32	101.673.379,97

Synthèse des performances

Au cours de la période sous revue, du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025, la performance nette des catégories de parts a été la suivante :

ODDO BHF Green Bond CN-EUR	0,67 % ¹⁾
ODDO BHF Green Bond CR-EUR	0,53 % ¹⁾
ODDO BHF Green Bond DP-EUR	1,12 % ¹⁾



¹⁾ Les performances passées ne constituent pas une garantie de l'évolution future du Fonds. Le calcul a été effectué à l'aide de la méthode BVI, sans tenir compte des frais d'entrée et de sortie.

Synthèse du patrimoine au 30/09/2025

Priorités d'investissement	Valeur actuelle en EUR	en % des actifs du Fonds
I. Actifs	104.846.025,26	100,10
1. Obligations	102.879.596,55	98,22
< 1 an	1.196.262,00	1,14
≥ 1 an à < 3 ans	7.383.258,34	7,05
≥ 3 ans à < 5 ans	13.305.405,95	12,70
≥ 5 ans à < 10 ans	56.195.935,39	53,65
≥ 10 ans	24.798.734,87	23,68
2. Dérivés	28.998,97	0,03
3. Avoirs bancaires	567.558,95	0,54
4. Autres actifs	1.369.870,79	1,31
II. Dettes	-102.775,59	-0,10
III. Actifs du Fonds	104.743.249,67	100,00

État du patrimoine au 30/09/2025

Code ISIN	Unités parts ou devise en milliers	Quantité 30/09/2025	Achats/ entrées sur la période	Ventes/ sorties sous revue	Cours	Valeur de marché en EUR	en % des actifs du Fonds
TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE						94.156.888,30	89,89
Obligations						94.156.888,30	89,89
4,0000 % ABN AMRO Bank N.V. EO-Non-Preferred MTN 23(28) XS2575971994	EUR	200	0	0	103,262 %	206.524,20	0,20
2,7500 % ABN AMRO Bank N.V. EO-Preferred Med.-T.Nts 25(29) XS3083189319	EUR	300	300	0	100,331 %	300.993,00	0,29
3,9000 % Adif - Alta Velocidad EO-Medium-Term Notes 23(33) ES0200002089	EUR	700	0	0	103,637 %	725.459,00	0,69
3,5000 % Adif - Alta Velocidad EO-Medium-Term Notes 24(32) ES0200002121	EUR	800	400	0	101,820 %	814.560,00	0,78
3,1250 % Adif - Alta Velocidad EO-Medium-Term Notes 25(32) ES0200002154	EUR	1.000	1.000	0	99,383 %	993.830,00	0,95
1,2500 % Royaume de Belgique EO-Obl. Lin. 18(33) Ser. 86 BE0000346552	EUR	2.000	1.200	0	88,756 %	1.775.120,00	1,69
2,7500 % Royaume de Belgique EO-Obl. Lin. 22(39) BE0000356650	EUR	400	500	200	90,982 %	363.928,00	0,35
4,2500 % BNP Paribas S.A. EO-FLR Non-Pref.MTN 23(30/31) FR001400H9B5	EUR	600	0	0	104,797 %	628.780,80	0,60
3,4940 % BNP Paribas S.A. EO-FLR Preferred MTN 25(32/33) FR0014012PH2	EUR	900	900	0	99,670 %	897.027,30	0,86
1,7500 % BPCE SFH EO-Med.-T.Obl.Fin.Hab.22(32) FR001400AJW4	EUR	1.900	1.500	900	92,567 %	1.758.765,40	1,68
3,2500 % BPCE SFH EO-Med.-T.Obl.Fin.Hab.25(35) FR0014010MT8	EUR	700	700	0	99,902 %	699.310,50	0,67
3,5000 % Bque Fédérative du Cr. Mutuel EO-Preferred Med.-T.Nts 24(31) FR001400Q0T5	EUR	800	0	0	101,684 %	813.472,00	0,78
0,0000 % République fédérale d'Allemagne Anl.v.20 (30) DE0001030708	EUR	561	1.000	500	89,735 %	503.293,50	0,48
0,0000 % République fédérale d'Allemagne Anl.v.21 (50) Grüne DE0001030724	EUR	300	2.800	2.900	45,414 %	136.241,10	0,13
2,3000 % République fédérale d'Allemagne Anl.v.23 (33) Grüne DE000BU3Z005	EUR	5.800	7.100	3.800	98,648 %	5.721.589,80	5,46
2,5000 % République fédérale d'Allemagne Anl.v.25 (35) Grüne DE000BU3Z047	EUR	200	500	300	98,652 %	197.304,00	0,19
0,1000 % Caisse Francaise d.Financ.Loc. EO-M.-T.Obl.Foncières 19(29) FR0013459757	EUR	100	0	0	90,115 %	90.115,20	0,09
3,3750 % Caixabank S.A. EO-Pref.Med.-T. Nts 25(35) XS3103589670	EUR	100	500	400	99,256 %	99.255,60	0,09
5,2500 % Commerzbank AG FLR-MTN Serie 1018 v.23(28/29) DE000CZ439B6	EUR	1.200	0	0	105,999 %	1.271.982,00	1,21

SUITE : État du patrimoine au 30 septembre 2025

Code ISIN	Unités parts ou devise en milliers	Quantité 30/09/2025	Achats/ entrées sur la période	Ventes/ sorties sous revue	Cours	Valeur de marché en EUR	en % des actifs du Fonds
TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUITE)							
Obligations							
3,6250 % Commerzbank AG FLR-MTN Serie 1061 v.25(31/32) DE000CZ45ZA0	EUR	1.100	1.300	200	101,560 %	1.117.162,20	1,07
4,6250 % Covivio S.A. EO-Medium-Term Nts 23(23/32) FR001400MDV4	EUR	400	0	700	106,193 %	424.773,60	0,41
0,0500 % Crédit Agricole Home Loan SFH EO-Med.-T.Obl.Fin.Hab.19(29) FR0013465010	EUR	100	0	2.100	89,847 %	89.846,90	0,09
3,0000 % Crédit Agricole Home Loan SFH EO-Med.-T.Obl.Fin.Hab.25(33) FR0014012BB5	EUR	500	500	0	99,888 %	499.438,00	0,48
3,2500 % Crédit Agricole S.A. EO-FLR Med.-T. Nts 25(31/32) FR0014012AJ0	EUR	1.400	1.400	0	99,179 %	1.388.506,00	1,33
3,3090 % Crédit Mutuel Arkéa EO-Preferred MTN 24(34) FR001400TL81	EUR	100	800	700	98,848 %	98.848,10	0,09
3,2500 % Deutsche Bank AG FLR-MTN v.22(27/28) DE000DL19WU8	EUR	1.100	500	0	101,000 %	1.110.996,70	1,06
3,7500 % DNB Bank ASA EO-FLR Med.-T. Nts 25(30/35) XS3038553353	EUR	600	600	0	101,089 %	606.534,00	0,58
4,5000 % DNB Bank ASA EO-FLR Med.-Term Nts 23(27/28) XS2652069480	EUR	900	0	0	103,526 %	931.730,40	0,89
3,0000 % DNB Bank ASA EO-FLR Non-Pref. MTN 24(29/30) XS2950722616	EUR	800	800	0	100,387 %	803.096,00	0,77
0,0100 % DNB Boligkreditt A.S. EO-Mortg. Covered MTN 21(31) XS2289593670	EUR	100	0	300	87,038 %	87.037,80	0,08
4,1250 % E.ON SE Medium T. Notes v.24(43/44) XS2791960664	EUR	100	0	700	99,330 %	99.330,00	0,09
4,1250 % Electricité de France (E.D.F.) EO-Med.-Term Notes 24(24/31) FR001400QR62	EUR	800	0	200	104,323 %	834.584,00	0,80
4,7500 % Electricité de France (E.D.F.) EO-Med.-Term Notes 24(24/44) FR001400QR88	EUR	500	1.000	500	100,203 %	501.015,00	0,48
4,2500 % Engie S.A. EO-Medium-T. Nts 23(23/43) FR001400F1M1	EUR	300	0	500	98,229 %	294.685,50	0,28
3,2790 % Eurogrid GmbH MTN v.22(22/31) XS2527319979	EUR	300	0	0	100,553 %	301.659,00	0,29
3,0750 % Eurogrid GmbH MTN v.24(24/27) XS2919679816	EUR	200	400	200	101,084 %	202.168,00	0,19
0,4000 % Union européenne EO-Med.-T. Nts 21(37) EU000A3K4C42	EUR	2.000	0	0	73,408 %	1.468.160,00	1,40
2,7500 % Union européenne EO-Med.-T. Nts 22(33) EU000A3K4DW8	EUR	2.100	2.600	3.200	99,512 %	2.089.756,20	2,00
1,2500 % Union européenne EO-Med.-T. Nts 22(43) EU000A3K4DG1	EUR	3.820	2.220	1.000	69,168 %	2.642.206,14	2,52

SUIITE : État du patrimoine au 30 septembre 2025

Code ISIN	Unités parts ou devise en milliers	Quantité 30/09/2025	Achats/ entrées sur la période	Ventes/ sorties sous revue	Cours	Valeur de marché en EUR	en % des actifs du Fonds
TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUIITE)							
Obligations							
2,6250 % Union européenne EO-Med.-T. Nts 22(48) EU000A3K4DM9	EUR	3.000	1.300	0	82,112 %	2.463.348,00	2,35
3,2500 % Union européenne EO-Med.-T. Nts 24(50) EU000A3K4EU0	EUR	600	600	0	89,961 %	539.766,00	0,52
1,5000 % European Investment Bank EO-Medium-Term Notes 17(47) XS1641457277	EUR	100	0	0	68,567 %	68.566,80	0,07
1,0000 % European Investment Bank EO-Medium-Term Notes 19(42) XS1980857319	EUR	100	0	0	67,994 %	67.993,80	0,06
0,0100 % European Investment Bank EO-Medium-Term Notes 20(35) XS2194790262	EUR	400	1.500	1.200	74,158 %	296.633,20	0,28
1,5000 % European Investment Bank EO-Medium-Term Notes 22(32) XS2484093393	EUR	300	400	200	92,766 %	278.297,01	0,27
1,7500 % France EO-OAT 17(39) FR0013234333	EUR	1.500	2.800	6.300	78,310 %	1.174.650,00	1,12
3,0000 % France EO-OAT 23(49) FR001400NEF3	EUR	1.400	1.000	0	82,467 %	1.154.538,00	1,10
3,5470 % Generali S.p.A. EO-Med.-T. Nts 24(24/34) XS2747596315	EUR	400	900	1.600	101,588 %	406.352,00	0,39
2,9000 % Hessen, Land Schatzanw. S.2503 v.25(35) DE000A1RQE59	EUR	1.121	1.121	0	99,431 %	1.114.619,27	1,06
4,8750 % Iberdrola Finanzas S.A. EO-FLR M.-T. Nts 23(23/Und.) XS2580221658	EUR	1.100	800	0	104,026 %	1.144.288,20	1,09
4,2470 % Iberdrola Finanzas S.A. EO-FLR M.-T. Nts 24(24/Und.) XS2949317676	EUR	100	400	300	102,172 %	102.172,00	0,10
0,9500 % Ile-de-France Mobilités EO-Medium-Term Notes 22(32) FR0014008CQ9	EUR	900	0	0	87,340 %	786.060,00	0,75
4,0000 % ING Groep N.V. EO-FLR Med.-T. Nts 24(34/35) XS2764264789	EUR	100	200	400	103,285 %	103.285,00	0,10
0,8750 % ING Groep N.V. EO-FLR Med.-Term Nts 21(27/32) XS2350756446	EUR	600	200	0	97,094 %	582.565,80	0,56
4,1250 % ING Groep N.V. EO-FLR Med.T.Nts 25(31/36) XS3074495444	EUR	400	400	0	102,453 %	409.812,00	0,39
0,0100 % ING-DiBa AG Hyp.-Pfandbrief v.21(28) DE000A1KRJV6	EUR	600	500	600	93,123 %	558.738,00	0,53
3,0000 % Irlande EO-Treasury Bonds 23(43) IE000GVLBXU6	EUR	100	2.700	3.100	94,205 %	94.205,00	0,09
4,0000 % République d'Italie EO-B.T.P. 22(35) IT0005508590	EUR	3.000	5.900	5.000	105,057 %	3.151.710,00	3,01
4,0000 % République d'Italie EO-B.T.P. 23(31) IT0005542359	EUR	6.600	4.500	600	106,061 %	7.000.006,20	6,68
4,1000 % République d'Italie EO-B.T.P. 25(46) IT0005631608	EUR	1.400	5.400	4.000	99,525 %	1.393.345,80	1,33

SUIITE : État du patrimoine au 30 septembre 2025

Code ISIN	Unités parts ou devise en milliers	Quantité 30/09/2025	Achats/ entrées sur la période	Ventes/ sorties sous revue	Cours	Valeur de marché en EUR	en % des actifs du Fonds
TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUIITE)							
Obligations							
3,2500 % Knorr-Bremse AG MTN v.24(32/32) XS2905504754	EUR	700	700	0	99,603 %	697.221,00	0,67
0,0000 % Kreditanst.f.Wiederaufbau Med.Term Nts. v.21(29) XS2331327564	EUR	100	1.400	1.500	91,763 %	91.763,20	0,09
1,9000 % Landwirtschaftliche Rentenbank Med.T.Nts. Ser.1222 v.22(32) XS2500341990	EUR	1.800	0	700	95,027 %	1.710.477,00	1,63
0,0000 % Landwirtschaftliche Rentenbank Med.T.Nts.v.21(31) XS2359292955	EUR	2.500	0	0	86,190 %	2.154.760,00	2,06
3,6250 % Lloyds Banking Group PLC EO-FLR Med.-Term Nts 25(35/36) XS3010675695	EUR	200	1.500	1.300	99,784 %	199.567,60	0,19
1,2500 % Münchener Hypothekbank MTN-HPF Ser.1989 v.22(30) DE000MHB30J1	EUR	1.029	1.000	500	94,793 %	975.414,83	0,93
0,2500 % National Grid PLC EO-Medium Term Nts 21(21/28) XS2381853279	EUR	368	0	0	93,456 %	343.917,34	0,33
3,6730 % NatWest Group PLC EO-FLR Med.-T.Nts 24(30/31) XS2871577115	EUR	100	0	215	102,358 %	102.358,00	0,10
0,5000 % Pays-Bas EO-Anl. 19(40) NL0013552060	EUR	2.000	5.400	5.100	69,835 %	1.396.700,00	1,33
6,0000 % NN Group N.V. EO-FLR Med.-T.Nts 23(23/43) XS2616652637	EUR	800	1.200	700	112,802 %	902.413,60	0,86
1,5000 % Orsted A/S EO-Med.-T. Notes 17(17/29) XS1721760541	EUR	400	0	0	93,560 %	374.241,60	0,36
2,2500 % Orsted A/S EO-Med.-T. Nts 22(22/28) XS2490471807	EUR	300	300	0	98,149 %	294.446,70	0,28
3,2500 % Orsted A/S EO-Med.-T. Nts 22(22/31) XS2531569965	EUR	300	300	0	98,947 %	296.841,60	0,28
3,7500 % Orsted A/S EO-Med.-Term Nts 23(23/30) XS2591029876	EUR	900	0	0	102,251 %	920.259,90	0,88
1,8500 % République d'Autriche EO-Medium-Term Notes 22(49) AT0000A2Y8G4	EUR	500	1.900	2.500	72,429 %	362.145,50	0,35
2,9000 % République d'Autriche EO-Medium-Term Notes 23(29) AT0000A33SH3	EUR	1.500	500	2.700	102,101 %	1.531.518,00	1,46
3,3750 % RCI Banque S.A. EO-Medium-Term Nts 24(29/29) FR001400U4M6	EUR	860	860	0	100,414 %	863.560,40	0,82
3,3750 % RCI Banque S.A. EO-Medium-Term Nts 25(30/30) FR00140106Z3	EUR	510	510	0	99,792 %	508.939,71	0,49
3,8750 % Renault S.A. EO-Med.-T. Notes 25(25/30) FR0014010DR1	EUR	600	600	0	99,837 %	599.022,00	0,57
3,3750 % Scot.Hydro-Electric Trans.PLC EO-Med.-Term Notes 24(24/32) XS2894895684	EUR	273	0	400	99,979 %	272.942,67	0,26

SUITE : État du patrimoine au 30 septembre 2025

Code ISIN	Unités parts ou devise en milliers	Quantité 30/09/2025	Achats/ entrées sur la période	Ventes/ sorties sous revue	Cours	Valeur de marché en EUR	en % des actifs du Fonds
TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUITE)							
Obligations							
3,3750 % Scot.Hydro-Electric Trans.PLC EO-Med.-Term Notes 25(25/33) XS3166372568	EUR	1.200	1.200	0	98,995 %	1.187.935,20	1,13
4,3750 % Skandinaviska Enskilda Banken EO-Non-Preferred MTN 23(28) XS2713671043	EUR	300	300	0	105,062 %	315.184,80	0,30
3,3750 % Skandinaviska Enskilda Banken EO-Non-Preferred MTN 25(30) XS3029220392	EUR	324	624	300	101,686 %	329.463,61	0,31
1,7000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 19(50) FR0013422383	EUR	500	0	0	61,116 %	305.579,50	0,29
0,0000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 20(30) FR00140005B8	EUR	100	400	1.100	86,409 %	86.408,90	0,08
0,7000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 20(60) FR00140005R4	EUR	600	0	500	34,088 %	204.529,80	0,20
3,5000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 23(43) FR001400F6X7	EUR	1.400	400	0	92,299 %	1.292.188,80	1,23
3,5000 % Société des Grands Projets EO-Medium-Term Notes 24(49) FR001400NUQ6	EUR	400	0	0	88,455 %	353.821,60	0,34
3,6250 % Société Générale S.A. EO-FLR N-Pf.MTN 24(29/30) FR001400U1Q3	EUR	1.300	1.300	0	101,647 %	1.321.405,80	1,26
0,8750 % Société Générale S.A. EO-FLR Non-Pref. MTN 20(27/28) FR0013536661	EUR	600	0	200	96,602 %	579.613,20	0,55
1,0000 % Espagne EO-Bonos 21(42) ES0000012J07	EUR	5.000	1.600	100	66,099 %	3.304.950,00	3,16
2,8750 % SSE PLC EO-Med.-T. Notes 22(22/29) XS2510903862	EUR	1.041	0	0	100,406 %	1.045.229,58	1,00
2,8750 % Statkraft AS EO-Medium-T. Nts 22(22/29) XS2532312548	EUR	1.000	900	0	100,440 %	1.004.400,00	0,96
3,5000 % Statnett SF EO-Med.-T. Notes 23(23/33) XS2631835332	EUR	100	0	100	101,701 %	101.701,20	0,10
4,8750 % TenneT Holding B.V. EO-FLR Notes 24(24/Und.) XS2783649176	EUR	500	500	0	103,524 %	517.621,32	0,49
4,6250 % TenneT Holding B.V. EO-FLR Notes 24(24/Und.) XS2783604742	EUR	800	800	0	103,104 %	824.834,02	0,79
3,8750 % TenneT Netherlands B.V. EO-Med.-Term Notes 22(22/28) XS2549543143	EUR	310	0	0	103,549 %	321.002,83	0,31

SUIITE : État du patrimoine au 30 septembre 2025

Code ISIN	Unités parts ou devise en milliers	Quantité 30/09/2025	Achats/ entrées sur la période	Ventes/ sorties sous revue	Cours	Valeur de marché en EUR	en % des actifs du Fonds
TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE (SUIITE)							
Obligations							
4,2500 % TenneT Netherlands B.V. EO-Med.-Term Notes 22(22/32) XS2549543226	EUR	700	1.200	500	106,655 %	746.582,90	0,71
4,7500 % TenneT Netherlands B.V. EO-Med.-Term Notes 22(22/42) XS2549715618	EUR	200	0	0	110,526 %	221.052,00	0,21
3,0000 % Terna Rete Elettrica Nazio.SpA EO-Medium-Term Nts 25(25/31) XS3128477521	EUR	500	500	0	99,337 %	496.683,50	0,47
0,0100 % UBS AG EO-Medium-Term Nts 21(26) XS2358287238	EUR	200	0	200	98,401 %	196.802,00	0,19
3,8750 % Unibail-Rodamco-Westfield SE EO-Medium-Term Nts 24(24/34) FR001400SIL1	EUR	600	600	400	100,394 %	602.364,00	0,58
2,6250 % UniCredit Bank GmbH HVB MTN-HPF S.2125 v.22(28) DE000HV2AY12	EUR	200	0	400	100,507 %	201.014,00	0,19
5,8500 % UniCredit S.p.A. EO-FLR Non-Pref. MTN 22(26/27) XS2555420103	EUR	700	200	0	103,638 %	725.467,40	0,69
2,7500 % Volkswagen Bank GmbH Med.Term.Nts. v.25(28) XS3099828355	EUR	600	600	0	99,700 %	598.200,00	0,57
5,4930 % Volkswagen Intl Finance N.V. EO-FLR Notes 25(30/Und.) XS3071332962	EUR	500	500	0	103,305 %	516.522,50	0,49
3,8750 % Volkswagen Leasing GmbH Med.Term Nts.v.24(28) XS2745725155	EUR	500	0	0	102,952 %	514.758,50	0,49
4,0000 % Volkswagen Leasing GmbH Med.Term Nts.v.24(31) XS2745726047	EUR	295	200	1.000	103,019 %	303.907,23	0,29
5,0000 % Vonovia SE Medium T. Notes v.22(22/30) DE000A30VQB2	EUR	800	1.000	1.400	108,362 %	866.896,00	0,83
0,8750 % Royaume-Uni LS-Treasury Stock 21(33) GB00BM8Z2S21	GBP	4.000	4.100	100	76,293 %	3.496.471,13	3,34
1,5000 % Royaume-Uni LS-Treasury Stock 21(53) GB00BM8Z2V59	GBP	1.000	3.500	4.400	43,269 %	495.749,31	0,47

SUIITE : État du patrimoine au 30 septembre 2025

Code ISIN	Unités parts ou devise en milliers	Quantité 30/09/2025	Achats/ entrées sur la période	Ventes/ sorties sous revue	Cours	Valeur de marché en EUR	en % des actifs du Fonds
TITRES ADMIS OU INCLUS DANS DES MARCHÉS ORGANISÉS						8.722.708,25	8,33
Obligations						8.722.708,25	8,33
3,6250 % ASR Nederland N.V. EO-Bonds 23(23/28) XS2694995163	EUR	1.065	500	0	102,881 %	1.095.678,39	1,05
3,5000 % Danske Bank AS EO-FLR Med.-T.Nts 25(30/35) XS3101509167	EUR	400	400	0	100,023 %	400.093,20	0,38
2,5000 % Digital Euro Finco LLC EO-Notes 19(19/26) Reg.S XS1891174341	EUR	1.000	0	0	99,946 %	999.460,00	0,95
0,6250 % Digital Intrepid Holding B.V. EO-Bonds 21(21/31) Reg.S XS2280835260	EUR	1.400	200	0	85,413 %	1.195.779,20	1,14
3,1250 % DSB SOV EO-Med.-Term Notes 24(24/34) XS2847684938	EUR	807	200	0	99,338 %	801.657,66	0,77
0,1250 % Hamburger Hochbahn AG Anleihe v.21(30/31) XS2233088132	EUR	600	0	0	85,934 %	515.604,00	0,49
1,5750 % Iberdrola Finanzas S.A. EO-FLR M.-T. Nts 21(21/Und.) XS2405855375	EUR	900	0	0	96,968 %	872.715,60	0,83
1,4500 % Iberdrola International B.V. EO-FLR Notes 21(21/Und.) XS2295335413	EUR	400	0	0	97,950 %	391.798,00	0,37
0,0100 % Svenska Handelsbanken AB EO-Non-Preferred MTN 20(27) XS2265968284	EUR	1.100	0	0	94,990 %	1.044.892,20	1,00
3,2500 % Svenska Handelsbanken AB EO-Preferred MTN 24(31) XS2888395659	EUR	800	400	0	100,751 %	806.008,00	0,77
3,1250 % Volkswagen Bank GmbH Med.Term.Nts. v.25(29) XS3195126084	EUR	600	600	0	99,837 %	599.022,00	0,57
Total des valeurs mobilières						102.879.596,55	98,22

SUIITE : État du patrimoine au 30 septembre 2025

Code	Marché	Quantité 30/09/2025	Achats/ entrées sur la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur de marché en EUR	en % des actifs du Fonds
DÉRIVÉS (Les positions dont le montant est précédé d'un signe moins sont des positions vendues.)						28.998,97	0,03
Dérivés de taux						1.000,00	0,00
Dettes/créances							
Contrats à terme sur taux						1.000,00	0,00
FUTURE EURO-BOBL 08.12.25 EUREX						1.400,00	0,00
FUTURE EURO-SCHATZ 08.12.25 EUREX						-400,00	0,00
Dérivés de change						27.998,97	0,03
Dettes/créances							
Contrats de change à terme						27.998,97	0,03
FUTURE CROSS RATE EUR/GBP 15.12.25 CME						27.998,97	0,03

SUIITE : État du patrimoine au 30 septembre 2025

Code	Quantité 30/09/2025	Achats/ entrées sur la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur de marché en EUR	en % des actifs du Fonds		
AVOIRS BANCAIRES, instruments du marché monétaire non titrisés et fonds du marché monétaire					567.558,95	0,54		
Avoirs bancaires					567.558,95	0,54		
Avoirs en EUR auprès de :								
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main					401.899,37	0,38		
Avoirs en autres devises de l'UE/l'EEE auprès de :								
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main					NOK	1.672,30	142,64	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main					SEK	348,42	31,53	0,00
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE auprès de :								
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main					AUD	710,89	400,96	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main					CAD	60,29	36,88	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main					GBP	138.440,25	158.616,24	0,15
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main					JPY	245.610,00	1.415,38	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main					MXN	10,54	0,49	0,00
The Bank of New York Mellon SA/NV, Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main					USD	5.893,17	5.015,46	0,00
Autres actifs					1.369.870,79	1,31		
Intérêts à recevoir					1.226.940,31	1,17		
Marges initiales					142.503,59	0,14		
Marge de variation					400,00	0,00		
Autres créances					26,89	0,00		
Autres dettes					-102.775,59	-0,10		
Charges d'intérêts					-6,51	0,00		
Frais de gestion					-56.903,09	-0,05		
Frais de dépôt					-1.458,80	0,00		
Frais d'audit					-12.000,00	-0,01		
Frais de publication					-3.008,22	0,00		
Marge de variation					-29.398,97	-0,03		
Actifs du Fonds					104.743.249,67	100,00²⁾		

ODDO BHF Green Bond CN-EUR

Valeur de la part	EUR	87,08
Prix d'émission	EUR	89,69
Prix de rachat	EUR	87,08
Parts en circulation	Unité	27.100

ODDO BHF Green Bond CR-EUR

Valeur de la part	EUR	272,93
Prix d'émission	EUR	281,12
Prix de rachat	EUR	272,93
Parts en circulation	Unité	322.909

ODDO BHF Green Bond DP-EUR

Valeur de la part	EUR	862,74
Prix d'émission	EUR	862,74
Prix de rachat	EUR	862,74
Parts en circulation	Unité	16.520

²⁾ L'arrondi des parts en pourcentage lors du calcul a pu entraîner des écarts d'arrondi minimes.

SUITE : État du patrimoine au 30 septembre 2025

COURS DES TITRES/TAUX DU MARCHÉ

Les actifs du Fonds sont évalués sur la base des cours/taux du marché les plus récents.

Taux de change (cotation à l'incertain)

Dollar australien AD	AUD	1 EUR = 1,7729500	Peso mexicain MN	MXN	1 EUR = 21,5407000
Dollar canadien CD	CAD	1 EUR = 1,6349000	Couronne norvégienne NK	NOK	1 EUR = 11,7239000
Livre sterling LS	GBP	1 EUR = 0,8728000	Couronne suédoise SK	SEK	1 EUR = 11,0510000
Yen japonais YN	JPY	1 EUR = 173,5299000	Dollar américain DL	USD	1 EUR = 1,1750000

Légende des marchés

Marchés à terme

185 = Eurex Allemagne

352 = Chicago - CME Globex

Opérations conclues durant la période sous revue, dans la mesure où elles n'apparaissent plus dans l'état du patrimoine

Code	ISIN	Unité parts ou devises en milliers	Achats ou entrées	Ventes ou sorties
TITRES NÉGOCIÉS EN BOURSE				
Obligations				
3,0000 % Alliander N.V. EO-Medium-Term Nts 24(24/34)	XS2913310095	EUR	548	548
0,3000 % Banco Santander S.A. EO-Preferred MTN 19(26)	XS2063247915	EUR	0	900
0,5000 % BNP Paribas S.A. EO-FLR Non-Pref. MTN 21(27/28)	FR0014006NI7	EUR	0	100
0,3750 % BNP Paribas S.A. EO-FLR Non-Pref.MTN 20(26/27)	FR00140005J1	EUR	0	1.600
0,5000 % BPCE S.A. EO-FLR Non-Pref. MTN 22(27/28)	FR0014007LL3	EUR	0	1.600
0,1000 % Bque Fédérative du Cr. Mutuel EO-Preferred MTN 20(27)	FR00140003P3	EUR	400	800
1,3000 % République fédérale d'Allemagne Bundesobl.v.22(27) Grüne	DE0001030740	EUR	0	4.000
3,7500 % Cadent Finance PLC EO-Med.-Term Nts 24(24/33)	XS2801122917	EUR	500	1.269
3,5000 % Crédit Agricole S.A. EO-Med.-Term Notes 24(34)	FR001400SVC3	EUR	200	600
3,6250 % DNB Bank ASA EO-FLR Non-Pref. MTN 23(26/27)	XS2588099478	EUR	0	617
0,3750 % DNB Bank ASA EO-FLR Preferred MTN 22(27/28)	XS2432567555	EUR	0	1.032
3,3750 % DZ HYP AG MTN-Hyp.Pfbr.1263 23(28)	DE000A351XK8	EUR	0	500
3,7500 % E.ON SE Medium Term Notes v.23(28/29)	XS2673536541	EUR	0	400
3,2500 % Enxsis Holding N.V. EO-Medium-Term Nts 25(25/33)	XS3045470492	EUR	400	400
4,5000 % Engie S.A. EO-Medium-Term Nts 23(23/42)	FR001400KHI6	EUR	700	1.200
3,7320 % Eurogrid GmbH MTN v.24(24/35) Reg.S	XS2919680236	EUR	400	400
3,7500 % European Investment Bank DL-Notes 23(33)	US298785JV96	USD	3.000	3.000
3,2120 % Generali S.p.A. EO-Medium-Term Notes 24(24/29)	XS2747590896	EUR	0	600
2,5000 % Hera S.p.A. EO-Med.-Term Nts 22(22/29)	XS2485360981	EUR	0	500
3,5000 % Iberdrola Finanzas S.A. EO-Medium-Term Nts 25(25/35)	XS3072230744	EUR	800	800
4,2500 % Iliad S.A. EO-Obl. 2024(24/29)	FR001400TL99	EUR	700	700
1,5000 % République d'Italie EO-B.T.P. 21(45)	IT0005438004	EUR	1.600	3.200
4,2500 % John.Cont.Intl/Tyco F.+Sec.F. EO-Notes 23(23/35)	XS2626007939	EUR	0	300
0,0500 % Municipality Finance PLC EO-Med.-Term Notes 19(29)	XS2023679843	EUR	0	600
3,8750 % Nederlandse Gasunie, N.V. EO-Medium-Term Nts 23(23/33)	XS2716710756	EUR	0	900
3,8750 % Nederlandse Gasunie, N.V. EO-Medium-Term Nts 24(24/44)	XS2806495896	EUR	0	365
3,8750 % Neste Oyj EO-Medium-Term Nts 23(23/29)	XS2598649254	EUR	0	800
5,2500 % Orsted A/S EO-FLR Notes 22(22/3022)	XS2563353361	EUR	0	958
3,0000 % Red Eléctrica Financ. S.A.U. EO-Med.-Term Notes 24(24/34)	XS2744299335	EUR	0	500
0,3500 % Régie Auton.Transp. Par.(RATP) EO-Medium-T. Notes 19(29)	FR0013426731	EUR	0	2.000
4,0000 % Skandinaviska Enskilda Banken EO-Non-Preferred MTN 22(26)	XS2553798443	EUR	0	1.200
0,8750 % SNCF Réseau S.A. EO-Medium-Term-Notes 2019(29)	XS1938381628	EUR	0	200
1,1250 % Société des Grands Projets EO-Med.-Term Nts 19(34)	FR0013409612	EUR	0	1.500
3,1250 % Stadshypotek AB EO-Med.-T. Hyp.-Pfandbr.23(28)	XS2607344079	EUR	0	400
2,3750 % Stedin Holding N.V. EO-Medium-Term Nts 22(22/30)	XS2487016250	EUR	0	300
3,3750 % Stedin Holding N.V. EO-Medium-Term Nts 25(25/37)	XS2997384776	EUR	453	453
2,1250 % TenneT Netherlands B.V. EO-Med.-Term Notes 22(22/29)	XS2478299204	EUR	600	1.400
3,5000 % Unibail-Rodamco-Westfield SE EO-Medium-T. Nts 24(24/29)	FR001400SIM9	EUR	0	500
5,9940 % Volkswagen Intl Finance N.V. EO-FLR Notes 25(33/Und.)	XS3071335478	EUR	400	400

SUITE : Opérations conclues durant la période sous revue, dans la mesure où elles n'apparaissent plus dans l'état du patrimoine

Code	ISIN	Unité parts ou devises en milliers	Achats ou entrées	Ventes ou sorties
TITRES ADMIS OU INCLUS DANS DES MARCHÉS ORGANISÉS				
Obligations				
4,1250 % Getlink SE EO-Notes 25(25/30)	XS2937174196	EUR	995	995
2,0000 % Logicor Financing S.à.r.l. EO-Medium-Term Nts 22(22/34)	XS2431319107	EUR	0	300
TITRES NON COTÉS³⁾				
Obligations				
0,5000 % BNP Paribas S.A. EO-FLR Non-Pref.MTN 19(25/26)	FR0013465358	EUR	0	1.300
0,7500 % Commerzbank AG FLR-MTN Ser.965 v.20(25/26)	DE000CBOHRQ9	EUR	0	600
3,2500 % Iberdrola International B.V. EO-FLR Securit. 19(24/Und.)	XS1890845875	EUR	0	700
2,1250 % ING Groep N.V. EO-FLR Med.-T. Nts 22(25/26)	XS2483607474	EUR	0	1.100
1,9500 % Iren S.p.A. EO-Medium-Term Nts 18(25/25)	XS1881533563	EUR	0	560
0,8750 % SSE PLC EO-Med.-Term Notes 17(17/25)	XS1676952481	EUR	0	480
2,3740 % TenneT Holding B.V. EO-FLR Notes 20(20/Und.)	XS2207430120	EUR	0	1.756
5,0000 % Vonovia SE z.Umt.eing.Tend.onl.22(22/30)	DE000A4DFM30	EUR	1.400	1.400

³⁾ Pour des raisons techniques, les titres non cotés peuvent également comporter des titres arrivant à échéance.

SUITE : Opérations conclues durant la période sous revue, dans la mesure où elles n'apparaissent plus dans l'état du patrimoine

Code	ISIN	Unité, parts ou devises en milliers	Achats ou entrées	Ventes ou sorties	Volume en milliers
INSTRUMENTS DÉRIVÉS					
(Primes d'option appliquées lors de transactions d'ouverture ou volume des opérations sur contrats conditionnels. Dans le cas de warrants, indication des acquisitions et cessions)					
CONTRATS À TERME (FUTURES)					
Contrats à terme sur taux					
contrats vendus :					
(Sous-jacent[s] : 10Y.US TRE.NT.SYN.AN., 8,5-10Y.ITA.GOV.BD.SYN.AN, EURO-BOBL, EURO-BUND, EURO-BUXL, EURO-SCHATZ)					
		EUR			124.587,96
contrats achetés :					
(Sous-jacent[s] : 8,5-10Y.ITA.GOV.BD.SYN.AN, EURO-BOBL, EURO-BUND, EURO-BUXL, EURO-SCHATZ)					
		EUR			221.133,20
Contrats de change à terme					
contrats achetés :					
(Sous-jacent[s] : CROSS RATE EO/DL, CROSS RATE EO/LS)					
		EUR			18.225,79

La part des transactions effectuées au cours de la période sous revue pour le compte du Fonds par l'entremise d'entreprises et de personnes étroitement liées au courtier s'est élevée à 40,21 %. Leur volume correspond donc à un total de 389.130.479,54 EUR.

ODDO BHF Green Bond CN-EUR

Compte de résultat (incluant la régularisation des revenus)		total	par part
pour la période du 01/10/2024 au 30/09/2025			
I. Revenus			
1. Dividendes émetteurs domestiques (avant impôt sur les sociétés/sur les rendements du capital)	EUR	0,00	0,00
2. Dividendes émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
3. Intérêts sur titres domestiques	EUR	8.737,76	0,32
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	52.574,76	1,94
5. Intérêts sur placements en liquidités, domestique	EUR	738,61	0,03
6. Intérêts sur placements en liquidités à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
7. Revenus des parts de fonds	EUR	0,00	0,00
8. Revenus des opérations sur titres, des prêts et de mise en pension	EUR	0,00	0,00
9. Déduction de l'impôt national sur les sociétés/les rendements du capital	EUR	0,00	0,00
10. Déduction de la retenue à la source étrangère	EUR	-0,49	0,00
11. Autres revenus	EUR	309,61	0,01
Total des revenus	EUR	62.360,25	2,30
II. Charges			
1. Intérêts sur emprunts	EUR	0,00	0,00
2. Frais de gestion	EUR	-10.331,19	-0,38
- Frais de gestion	EUR	-10.331,19	
- Commission de conseil	EUR	0,00	
- Commission de gestion d'actifs	EUR	0,00	
3. Frais de dépôt	EUR	-189,18	-0,01
4. Frais d'audit et de publication	EUR	-551,87	-0,02
5. Autres charges	EUR	-5.528,57	-0,20
- Frais de garde	EUR	-609,90	
- Compensation des charges ordinaires	EUR	-533,59	
- Autres frais	EUR	-4.385,08	
- dont dépenses	EUR	-4.385,08	
Total des charges	EUR	-16.600,82	-0,61
III. Revenus nets ordinaires	EUR	45.759,44	1,69
IV. Opérations de cession			
1. Plus-values réalisées	EUR	51.281,76	1,89
2. Moins-values réalisées	EUR	-94.909,93	-3,50
Résultat des opérations de cession	EUR	-43.628,17	-1,61
V. Résultat réalisé de l'exercice	EUR	2.131,27	0,08
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	51.937,38	1,92
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-39.953,58	-1,47
VI. Résultat non réalisé de l'exercice	EUR	11.983,80	0,45
VII. Résultat de l'exercice	EUR	14.115,07	0,53

ODDO BHF Green Bond CN-EUR

Évolution du Fonds en 2024/2025

I. Valeur du Fonds au début de l'exercice		EUR	1.892.132,75
1. Distribution au titre de l'exercice précédent/Abattement fiscal au titre de l'exercice précédent	EUR		0,00
2. Distributions intermédiaires	EUR		0,00
3. Entrées/sorties de capitaux (nettes)	EUR		453.624,33
a) Entrées de capitaux liées aux ventes de parts	EUR	1.418.028,45	
b) Sorties de capitaux liées aux rachats de parts	EUR	-964.404,13	
4. Régularisation des revenus/charges	EUR		94,98
5. Résultat de l'exercice	EUR		14.115,07
dont plus-values non réalisées	EUR	51.937,38	
dont moins-values non réalisées	EUR	-39.953,58	
II. Valeur du Fonds à la fin de l'exercice		EUR	2.359.967,12

Affectation des revenus du Fonds

Calcul du réinvestissement total et par part⁴⁾

I. Disponible pour réinvestissement				
1. Résultat réalisé de l'exercice	EUR	2.131,27		0,08
2. Dotation issue du Fonds	EUR	0,00		0,00
3. Abattement fiscal au titre de l'exercice	EUR	0,00		0,00
II. Réinvestissement		EUR	2.131,27	0,08

Synthèse comparative des trois derniers exercices financiers

Exercice	Parts en circulation en fin d'exercice Unité	Actifs du Fonds en fin d'exercice EUR	Valeur de la part en fin d'exercice EUR
2021/2022	3.879	307.793,04	79,35
2022/2023	7.231	570.933,00	78,96
2023/2024	21.875	1.892.132,75	86,50
2024/2025	27.100	2.359.967,12	87,08

⁴⁾ L'arrondi des valeurs par part lors du calcul a pu entraîner des écarts d'arrondi minimes.

ODDO BHF Green Bond CR-EUR

Compte de résultat (incluant la régularisation des revenus)		total	par part
pour la période du 01/10/2024 au 30/09/2025			
I. Revenus			
1. Dividendes émetteurs domestiques (avant impôt sur les sociétés/sur les rendements du capital)	EUR	0,00	0,00
2. Dividendes émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
3. Intérêts sur titres domestiques	EUR	326.672,07	1,01
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	1.965.528,46	6,09
5. Intérêts sur placements en liquidités, domestique	EUR	27.603,10	0,09
6. Intérêts sur placements en liquidités à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
7. Revenus des parts de fonds	EUR	0,00	0,00
8. Revenus des opérations sur titres, des prêts et de mise en pension	EUR	0,00	0,00
9. Déduction de l'impôt national sur les sociétés/les rendements du capital	EUR	0,00	0,00
10. Déduction de la retenue à la source étrangère	EUR	-18,15	0,00
11. Autres revenus	EUR	11.570,25	0,04
Total des revenus	EUR	2.331.355,72	7,23
II. Charges			
1. Intérêts sur emprunts	EUR	0,00	0,00
2. Frais de gestion	EUR	-683.892,68	-2,12
- Frais de gestion	EUR	-683.892,68	
- Commission de conseil	EUR	0,00	
- Commission de gestion d'actifs	EUR	0,00	
3. Frais de dépôt	EUR	-7.509,54	-0,02
4. Frais d'audit et de publication	EUR	-22.099,48	-0,07
5. Autres charges	EUR	-33.292,42	-0,10
- Frais de garde	EUR	-24.307,17	
- Compensation des charges ordinaires	EUR	30.717,04	
- Autres frais	EUR	-39.702,29	
- dont dépenses	EUR	-39.702,29	
Total des charges	EUR	-746.794,13	-2,31
III. Revenus nets ordinaires	EUR	1.584.561,58	4,92
IV. Opérations de cession			
1. Plus-values réalisées	EUR	1.916.236,83	5,93
2. Moins-values réalisées	EUR	-3.547.275,95	-10,99
Résultat des opérations de cession	EUR	-1.631.039,12	-5,06
V. Résultat réalisé de l'exercice	EUR	-46.477,54	-0,14
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-885.214,43	-2,74
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	1.357.594,03	4,20
VI. Résultat non réalisé de l'exercice	EUR	472.379,60	1,46
VII. Résultat de l'exercice	EUR	425.902,06	1,32

ODDO BHF Green Bond CR-EUR

Évolution du Fonds en 2024/2025

I. Valeur du Fonds au début de l'exercice	EUR		94.161.198,39
1. Distribution au titre de l'exercice précédent/Abattement fiscal au titre de l'exercice précédent	EUR		0,00
2. Distributions intermédiaires	EUR		0,00
3. Entrées/sorties de capitaux (nettes)	EUR		-6.456.106,03
a) Entrées de capitaux liées aux ventes de parts	EUR	5.423.261,44	
b) Sorties de capitaux liées aux rachats de parts	EUR	-11.879.367,48	
4. Régularisation des revenus/charges	EUR		-174,13
5. Résultat de l'exercice	EUR		425.902,06
dont plus-values non réalisées	EUR	-885.214,43	
dont moins-values non réalisées	EUR	1.357.594,03	
II. Valeur du Fonds à la fin de l'exercice	EUR		88.130.820,29

Affectation des revenus du Fonds

Calcul du réinvestissement total et par part⁵⁾

I. Disponible pour réinvestissement			
1. Résultat réalisé de l'exercice	EUR	-46.477,54	-0,14
2. Dotation issue du Fonds ⁶⁾	EUR	46.477,54	0,14
3. Abattement fiscal au titre de l'exercice	EUR	0,00	0,00
II. Réinvestissement	EUR	0,00	0,00

Synthèse comparative des trois derniers exercices financiers

Exercice	Parts en circulation en fin d'exercice Unité	Actifs du Fonds en fin d'exercice EUR	Valeur de la part en fin d'exercice EUR
2021/2022	354.551	88.556.742,25	249,77
2022/2023	345.487	85.777.413,29	248,28
2023/2024	346.841	94.161.198,39	271,48
2024/2025	322.909	88.130.820,29	272,93

⁵⁾ L'arrondi des valeurs par part lors du calcul a pu entraîner des écarts d'arrondi minimes.

⁶⁾ La dotation issue du Fonds correspond à l'excédent du réinvestissement par rapport au résultat réalisé pour l'exercice, majoré des éventuels impôts retenus.

ODDO BHF Green Bond DP-EUR

Compte de résultat (incluant la régularisation des revenus)		total	par part
pour la période du 01/10/2024 au 30/09/2025			
I. Revenus			
1. Dividendes émetteurs domestiques (avant impôt sur les sociétés/sur les rendements du capital)	EUR	0,00	0,00
2. Dividendes émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
3. Intérêts sur titres domestiques	EUR	52.821,99	3,20
4. Intérêts sur titres étrangers (avant retenue à la source)	EUR	317.616,18	19,23
5. Intérêts sur placements en liquidités, domestique	EUR	4.469,20	0,27
6. Intérêts sur placements en liquidités à l'étranger (avant retenue à la source)	EUR	0,00	0,00
7. Revenus des parts de fonds	EUR	0,00	0,00
8. Revenus des opérations sur titres, des prêts et de mise en pension	EUR	0,00	0,00
9. Déduction de l'impôt national sur les sociétés/les rendements du capital	EUR	0,00	0,00
10. Déduction de la retenue à la source étrangère	EUR	-2,93	0,00
11. Autres revenus	EUR	1.866,94	0,11
Total des revenus	EUR	376.771,37	22,81
II. Charges			
1. Intérêts sur emprunts	EUR	0,00	0,00
2. Frais de gestion	EUR	-17.985,79	-1,09
- Frais de gestion	EUR	-17.985,79	
- Commission de conseil	EUR	0,00	
- Commission de gestion d'actifs	EUR	0,00	
3. Frais de dépôt	EUR	-988,57	-0,06
4. Frais d'audit et de publication	EUR	-2.867,41	-0,17
5. Autres charges	EUR	-16.186,03	-0,98
- Frais de garde	EUR	-3.171,77	
- Compensation des charges ordinaires	EUR	-5.857,37	
- Autres frais	EUR	-7.156,89	
- dont dépenses	EUR	-7.156,89	
Total des charges	EUR	-38.027,81	-2,30
III. Revenus nets ordinaires	EUR	338.743,56	20,51
IV. Opérations de cession			
1. Plus-values réalisées	EUR	310.305,72	18,78
2. Moins-values réalisées	EUR	-573.606,99	-34,72
Résultat des opérations de cession	EUR	-263.301,27	-15,94
V. Résultat réalisé de l'exercice	EUR	75.442,29	4,57
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	-34.177,93	-2,07
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	128.873,37	7,80
VI. Résultat non réalisé de l'exercice	EUR	94.695,44	5,73
VII. Résultat de l'exercice	EUR	170.137,73	10,30

ODDO BHF Green Bond DP-EUR

Évolution du Fonds en 2024/2025

I. Valeur du Fonds au début de l'exercice	EUR	11.002.090,62
1. Distribution au titre de l'exercice précédent/Abattement fiscal au titre de l'exercice précédent	EUR	-221.870,60
2. Distributions intermédiaires	EUR	0,00
3. Entrées/sorties de capitaux (nettes)	EUR	3.318.015,90
a) Entrées de capitaux liées aux ventes de parts	EUR	3.318.015,90
b) Sorties de capitaux liées aux rachats de parts	EUR	0,00
4. Régularisation des revenus/charges	EUR	-15.911,38
5. Résultat de l'exercice	EUR	170.137,73
dont plus-values non réalisées	EUR	-34.177,93
dont moins-values non réalisées	EUR	128.873,37
II. Valeur du Fonds à la fin de l'exercice	EUR	14.252.462,26

Affectation des revenus du Fonds

Calcul de la distribution totale et par part ⁷⁾

I. Disponible pour distribution	EUR	338.660,00	20,50
1. Report de l'exercice précédent	EUR	0,00	0,00
2. Résultat réalisé de l'exercice	EUR	75.442,29	4,57
3. Dotation issue du Fonds ⁸⁾	EUR	263.217,71	15,93
II. Non affecté à la distribution	EUR	0,00	0,00
1. Affecté au réinvestissement	EUR	0,00	0,00
2. Report à nouveau	EUR	0,00	0,00
III. Distribution totale	EUR	338.660,00	20,50
1. Distribution finale	EUR	338.660,00	20,50

Synthèse comparative des trois derniers exercices financiers

Exercice	Parts en circulation en fin d'exercice Unité	Actifs du Fonds en fin d'exercice EUR	Valeur de la part en fin d'exercice EUR
2021/2022	4.000	3.196.543,26	799,14
2022/2023	10.990	8.783.879,41	799,26
2023/2024	12.635	11.002.090,62	870,76
2024/2025	16.520	14.252.462,26	862,74

⁷⁾ L'arrondi des valeurs par part lors du calcul a pu entraîner des écarts d'arrondi minimes.

⁸⁾ La dotation issue du Fonds correspond à l'excédent de la distribution totale par rapport au résultat réalisé pour l'exercice et au report de l'exercice précédent.

Annexe conformément à la Section 7, n° 9 du KARBV

Informations requises par l'Ordonnance sur les dérivés

Exposition sous-jacente obtenue par le biais de dérivés EUR 15.183.347,14

Contreparties aux opérations sur dérivés

ODDO BHF (Broker) DE
Societe Generale (Broker) FR
Societe Generale (Broker) US

Volume de titres du Fonds (en %) 98,22
Volume de dérivés du Fonds (en %) 0,03

Le KAGB offre aux sociétés de gestion la possibilité de créer une grande variété de profils d'investissement et de risque pour leurs fonds. Dans ce cadre, l'utilisation de dérivés à des fins d'accroissement des rendements ou d'atténuation des risques, par exemple, peut jouer un rôle important. L'utilisation de dérivés est soumise, entre autres, à des limitations au niveau du risque de marché et de contrepartie.

L'approche qualifiée au sens de l'ordonnance sur les dérivés prévoit l'estimation du risque de marché du Fonds et d'un portefeuille de référence sans dérivés au moyen d'un modèle reconnu de valeur à risque (VaR). Dans ce contexte, l'exposition potentielle au risque de marché du Fonds ne peut à aucun moment excéder le double de celle de son portefeuille de référence. D'autre part, l'exposition potentielle au risque de marché du Fonds pendant l'exercice doit être publiée dans le rapport annuel. Dans ce cadre, le Fonds communique (au minimum) la valeur la plus petite, la plus grande et moyenne de son exposition potentielle au risque. L'exposition potentielle au risque de marché du Fonds pour l'exercice sous revue est la suivante :

Exposition potentielle au risque de marché conformément à la Section 37, al. 4 de l'Ordonnance sur les dérivés

plus petite exposition potentielle au risque	0,00 %
plus grande exposition potentielle au risque	3,76 %
exposition potentielle moyenne au risque	2,44 %

Effet de levier moyen obtenu au cours de l'exercice par les opérations sur produits dérivés : 1,14

Composition du portefeuille de référence à la date du rapport

MSCI Euro Green Bond Index Total Return Unhedged	100,00 %
--	----------

L'évaluation des risques est effectuée au moyen d'une simulation historique moderne (complétée, s'il y a lieu, par une simulation de Monte Carlo pour les risques non linéaires), qui définit le niveau de risque de marché dans un intervalle de confiance de 99 % pour une durée de détention de 10 jours sur un horizon temporel de 3 ans, pondéré de façon dynamique. Ces valeurs sont rétrospectives et se réfèrent à la période comprise entre le 01/10/2024 et le 30/09/2025.

Autres informations

ODDO BHF Green Bond CN-EUR

Valeur de la part	EUR	87,08
Prix d'émission	EUR	89,69
Prix de rachat	EUR	87,08
Parts en circulation	Unité	27.100

ODDO BHF Green Bond CR-EUR

Valeur de la part	EUR	272,93
Prix d'émission	EUR	281,12
Prix de rachat	EUR	272,93
Parts en circulation	Unité	322.909

ODDO BHF Green Bond DP-EUR

Valeur de la part	EUR	862,74
Prix d'émission	EUR	862,74
Prix de rachat	EUR	862,74
Parts en circulation	Unité	16.520

Informations relatives à la procédure d'évaluation des actifs

Évaluation

En vertu des dispositions du Décret allemand sur la comptabilité et la valorisation des investissements (KARBV), ODDO BHF Asset Management GmbH (ODDO BHF AM GmbH), en tant que Société de gestion (KVG), procède à l'actualisation quotidienne, au moyen de processus adéquats, des estimations de prix utilisées pour tous les instruments détenus en portefeuille.

L'obligation d'évaluer les prix s'applique indépendamment de toute activité commerciale.

Afin de tenir compte de la diversité des instruments détenus, les processus utilisés sont régulièrement examinés, contrôlés et, s'il y a lieu, ajustés par un Comité d'évaluation. Le Comité d'évaluation poursuit les missions et objectifs suivants :

Missions

- Définition des processus d'évaluation et des sources de prix pour les différentes classes d'actifs
- Contrôle régulier des processus d'évaluation/de surveillance déterminés (p. ex. en situation de prix manquants (Missing Prices), de mouvements de prix importants (Price Movements) et de prix inchangés pendant des périodes prolongées (Stale Prices)), ainsi que des sources de prix privilégiées
- Décisions relatives à la marche à suivre en cas d'évaluations s'écartant du processus standard
- Décisions relatives aux procédés d'évaluation dans les cas particuliers (p. ex. valeurs mobilières illiquides)

Objectifs

- Communication des processus existants d'évaluation des prix aux activités concernées
- Optimisation continue des processus d'évaluation des prix

Un processus d'obtention des prix est désigné pour chaque instrument en fonction de ses caractéristiques. Ce processus inclut la définition des fournisseurs de données, des intervalles d'actualisation, de la sélection des sources de prix ainsi que de la procédure globale d'évaluation.

Outre les données obtenues sur les interfaces Bloomberg et Reuters, le processus s'appuie également sur d'autres sources de prix et d'estimations appropriées afin d'évaluer le prix des instruments pour lesquels aucune estimation adéquate n'est disponible auprès des sources de prix standard. De plus, le processus d'évaluation pourra se référer aux estimations d'arrangeurs (p. ex. dans le cas de titres adossés à des actifs). Dans le but de garantir la qualité continue du service d'estimation des prix, des routines de contrôle standardisées ont été mises en place à des fins d'assurance-qualité.

Les actifs individuels sont évalués comme suit :

Actifs cotés en bourse ou négociés sur un marché organisé

Les actifs qui sont admis à la négociation sur une place boursière ou inclus ou admis dans un autre marché organisé, de même que les droits de souscription, sont évalués en fonction du dernier prix de transaction disponible représentant une évaluation fiable, sauf mention contraire ci-après.

Actifs ni cotés en bourse, ni négociés sur un marché organisé / Actifs sans cours de négociation

Les actifs qui ne sont ni cotés en bourse, ni admis ou inclus dans un autre marché organisé ou pour lesquels il n'existe pas de prix de transaction disponible, sont évalués à la valeur équitable adéquate sur la base d'une appréciation soignée à l'aide des modèles de valorisation adaptés et en tenant compte des conditions de marché globales, sauf mention contraire ci-après. Le terme de « valeur équitable » correspond ici au montant contre lequel pourrait s'échanger l'actif dans des conditions de concurrence normales entre parties informées et consentantes.

Obligations non cotées et emprunts obligataires

S'agissant de l'évaluation des obligations qui ne sont ni admises à la négociation sur une place boursière, ni admises ou incluses dans un autre marché organisé (p. ex. obligations non cotées, billets de trésorerie et certificats de dépôt) et de l'évaluation des emprunts obligataires, les prix établis pour des obligations similaires ou, le cas échéant, les prix de marché d'obligations d'émetteurs similaires ayant une échéance et des taux d'intérêt identiques sont utilisés, en appliquant si nécessaire une décote afin de refléter leur négociabilité limitée.

Instruments du marché monétaire

S'agissant des instruments du marché monétaire, la Société de gestion peut procéder au calcul du prix des parts en tenant compte des taux et intérêts applicables jusqu'au jour civil (inclus) précédant le jour d'évaluation. Dans ce cadre, la Société de gestion doit comptabiliser comme revenus les intérêts courus au titre de chaque investissement. Toutes les charges non encore exigibles de la Société de gestion, telles que les commissions de gestion, les frais de dépositaire, les frais d'audit et de publication, etc., ayant une incidence sur le prix des parts, peuvent être comptabilisées comme dépenses.

Dans le cadre des instruments du marché monétaire détenus par le Fonds, les intérêts et revenus assimilés, ainsi que les charges (p. ex. commissions de gestion, frais de dépositaire, frais d'audit et de publication, etc.) peuvent être pris en considération jusqu'au jour (inclus) précédant le jour d'évaluation.

Options et contrats à terme « future »

Lorsqu'elles sont admises à la négociation sur une place boursière ou incluses dans un autre marché organisé, les options appartenant à un fonds et les passifs sur toute option octroyés à un tiers sont évalués au prix de négociation le plus récent qui garantit une valorisation fiable.

Cela s'applique également à toutes les dettes et créances sur contrats à terme « future » vendus pour le compte du Fonds. Tous paiements de marge effectués à la charge du Fonds seront ajoutés à la valeur du Fonds, en tenant compte des gains et des pertes de valorisation constatés au jour de bourse.

Dépôts bancaires, dépôts à terme, parts de fonds de placement et prêts

Les dépôts bancaires sont généralement évalués à leur valeur nominale majorée des intérêts cumulés.

Les dépôts à terme sont évalués à leur valeur équitable, sachant qu'ils peuvent être résiliés à tout moment et que le rachat au moment de la résiliation n'est pas calculé à la valeur nominale majorée des intérêts.

Les parts de fonds de placement sont généralement évaluées à leur prix de rachat le plus récent ou au dernier prix de négociation disponible qui garantit une évaluation équitable. Si ces prix ne sont pas disponibles, les parts de fonds de placement sont évaluées à leur valeur équitable appropriée sur la base d'une évaluation soigneuse, réalisée à l'aide de modèles de valorisation adaptés et en tenant compte des conditions de marché globales.

Les dettes sont comptabilisées à leur montant de remboursement.

Les demandes de remboursement dans le cadre d'opérations de prêt de titres sont appréciées au regard du cours coté de l'actif prêté.

Actifs libellés en devises étrangères

Les actifs libellés en devises étrangères sont convertis sur la base du World Market Rate déterminé à 17h00 (source : Datastream) le jour de valorisation considéré.

Informations sur la transparence et le total des frais sur encours**ODDO BHF Green Bond CN-EUR****Total des frais sur encours**

Le total des frais sur encours (hors frais de transaction) pour la période sous revue écoulée s'élève à 0,70 %

Le total des frais sur encours représente l'intégralité des frais et paiements supportés par le Fonds au cours de la période sous revue (hors frais de transaction) par rapport à sa Valeur liquidative moyenne.

Rémunérations forfaitaires versées à la Société de gestion ou à des tiers	EUR	0,00
---	-----	------

Remarque conformément à l'art. 101 al. 2 n° 3 KAGB (transparence des coûts)

La Société perçoit du Fonds les frais de gestion qui lui sont dus. Un montant significatif des frais de gestion est utilisé pour rémunérer les distributeurs des parts du Fonds. La Société ne bénéficie pas de remises sur les commissions et remboursements de dépenses réglés par le Fonds au Dépositaire ou à des tierces parties. Elle n'a pas reçu d'avantages pécuniaires de la part de partenaires commerciaux en lien avec des transactions commerciales pour le Fonds.

ODDO BHF Green Bond CR-EUR**Total des frais sur encours**

Le total des frais sur encours (hors frais de transaction) pour la période sous revue écoulée s'élève à 0,85 %

Le total des frais sur encours représente l'intégralité des frais et paiements supportés par le Fonds au cours de la période sous revue (hors frais de transaction) par rapport à sa Valeur liquidative moyenne.

Rémunérations forfaitaires versées à la Société de gestion ou à des tiers	EUR	0,00
---	-----	------

Remarque conformément à l'art. 101 al. 2 n° 3 KAGB (transparence des coûts)

La Société perçoit du Fonds les frais de gestion qui lui sont dus. Une part significative des frais de gestion est utilisée pour rémunérer les distributeurs des parts du Fonds. La Société ne bénéficie pas de remises sur les commissions et remboursements de dépenses réglés par le Fonds au Dépositaire ou à des tierces parties. Elle n'a pas reçu d'avantages pécuniaires de la part de partenaires commerciaux en lien avec des transactions commerciales pour le Fonds.

ODDO BHF Green Bond DP-EUR**Total des frais sur encours**

Le total des frais sur encours (hors frais de transaction) pour la période sous revue écoulée s'élève à 0,27 %

Le total des frais sur encours représente l'intégralité des frais et paiements supportés par le Fonds au cours de la période sous revue (hors frais de transaction) par rapport à sa Valeur liquidative moyenne.

Rémunérations forfaitaires versées à la Société de gestion ou à des tiers	EUR	0,00
---	-----	------

Remarque conformément à l'art. 101 al. 2 n° 3 KAGB (transparence des coûts)

La Société perçoit du Fonds les frais de gestion qui lui sont dus. Une part significative des frais de gestion est utilisée pour rémunérer les distributeurs des parts du Fonds. La Société ne bénéficie pas de remises sur les commissions et remboursements de dépenses réglés par le Fonds au Dépositaire ou à des tierces parties. Elle n'a pas reçu d'avantages pécuniaires de la part de partenaires commerciaux en lien avec des transactions commerciales pour le Fonds.

Autres revenus et charges importants**ODDO BHF Green Bond CN-EUR****Autres revenus importants :**

Revenus issus du Consent Payment	EUR	305,29
----------------------------------	-----	--------

Autres charges importantes :

Les autres charges importantes sont présentées dans le compte de résultat.

ODDO BHF Green Bond CR-EUR**Autres revenus importants :**

Revenus issus du Consent Payment	EUR	11.408,58
----------------------------------	-----	-----------

Autres charges importantes :

Les autres charges importantes sont présentées dans le compte de résultat.

ODDO BHF Green Bond DP-EUR**Autres revenus importants :**

Revenus issus du Consent Payment	EUR	1.840,56
----------------------------------	-----	----------

Autres charges importantes :

Les autres charges importantes sont présentées dans le compte de résultat.

Frais de transaction (total des frais auxiliaires d'achat [frais auxiliaires d'acquisition] et des frais de cession des actifs)

Frais de transaction	EUR	12.215,34
----------------------	-----	-----------

Les frais de transaction tiennent compte de tous les frais comptabilisés ou réglés séparément pour le compte du Fonds au cours de l'exercice et qui sont directement liés à l'achat ou à la vente d'actifs.

Informations relatives à la rémunération des employés

Montant total de la rémunération versée aux employés entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024 :	Millier EUR	28.262
Rémunération fixe, y compris frais matériels supplémentaires :	Millier EUR	22.473
Rémunération variable :	Millier EUR	5.944
Rémunérations directement prélevées sur le Fonds :	Millier EUR	-
Nombre moyen d'employés de la Société de gestion :		170
Montant du carried interest versé :	Millier EUR	-

Montant total de la rémunération versée à certains groupes d'employés entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024 :	Millier EUR	10.935
dont dirigeants :	Millier EUR	730
dont autres dirigeants :	Millier EUR	-
dont autres porteurs de risques :	Millier EUR	3.032
dont employés exerçant des fonctions de contrôle :	Millier EUR	301
dont employés dans la même fourchette de revenus :	Millier EUR	6.872

Le calcul du montant total de la rémunération versée par la Société de gestion aux employés pendant l'exercice écoulé est basé sur les comptes annuels de la Société de gestion. Ce calcul inclut également des avantages en nature (p. ex. dépenses automobiles et de vélos, loyers de garage) conformément au plan comptable.

Description du mode de calcul des rémunérations et autres rétributions éventuelles :

- La rémunération d'un employé de la Société est fondée sur son rôle, la complexité de ce dernier et la rémunération normale de fonctions identiques sur le marché. La relation entre la rémunération fixe et la rémunération variable est établie afin d'assurer à tout moment que le versement de cette rémunération variable soit totalement libre, avec la possibilité de n'en verser aucune. La rémunération variable est conçue en fonction, entre autres, de la nature des divisions internes. Aucun employé occupant une fonction de contrôle (c'est-à-dire rattaché aux départements Contrôle des Investissements ou Conformité) ne reçoit une rémunération liée aux résultats de la division qu'il contrôle.

- En plus du Comité de direction, le groupe d'employés identifiés comprend tous les responsables de département de la division Gestion des Investissements placés sous la responsabilité directe du CEO de la Société ainsi que les employés dont le niveau hiérarchique est placé directement en dessous de celui du CEO et qui ont un pouvoir de décision sur les portefeuilles modèles ou l'allocation d'actifs. Le directeur du Contrôle des Investissements et le Responsable Conformité de la Société sont identifiés en tant qu'employés clés, responsables de fonctions de contrôle indépendantes ayant une influence directe sur le Fonds. Les employés ayant un niveau de rémunération comparable sont identifiés chaque année et pris en compte en conséquence.
- Toute rémunération variable est attribuée à l'entière discrétion de la Société dans le cadre des principes directeurs de rémunération du bureau de Düsseldorf. Conformément à ces principes, de telles rémunérations comprennent une ou plusieurs des composantes suivantes : facteurs incitatifs à long terme sous forme de paiements différés, pouvant inclure des éléments calculés en fonction des performances, des programmes de participation destinés au personnel ou du liquide.
- Le bureau de Francfort est également soumis à une convention collective régissant la rémunération variable. Cette convention permet d'éviter les incitations dommageables susceptibles d'avoir des conséquences sur la Société et sur les fonds de placement.

Résultat du contrôle annuel de la politique de rémunération :

Le seuil reste fixé à 200.000 EUR.

Modifications importantes de la politique de rémunération définie :

Aucun changement n'a été apporté à la politique de rémunération.

Informations relatives à la rémunération des employés en cas d'externalisation

La Société de gestion ne verse aucune rémunération directe du Fonds aux collaborateurs des entreprises de sous-traitance.

Les entreprises de sous-traitance ont publié ou fourni les informations suivantes :

ODDO BHF Asset Management SAS

Montant total de la rémunération des employés versée au cours de l'exercice écoulé de l'entreprise d'externalisation :	Millier EUR	27.154
dont rémunération fixe	Millier EUR	16.536
dont rémunération variable	Millier EUR	10.618
Rémunérations directement prélevées sur le Fonds	Millier EUR	0
Nombre d'employés de l'entreprise d'externalisation		219

Gestion des conflits d'intérêts

ODDO BHF Asset Management GmbH, une filiale indirecte à 100 % d'ODDO BHF SCA, applique sa propre politique de droit de vote et d'engagement de manière indépendante conformément aux dispositions en vigueur. Cette politique régit également ses relations avec sa société sœur ODDO BHF Asset Management SAS, ainsi qu'avec sa filiale ODDO BHF Asset Management Lux.

L'objectif d'ODDO BHF Asset Management GmbH est d'identifier les conflits d'intérêts potentiels de manière proactive et, dans la mesure du possible, de les éviter. À cette fin, ODDO BHF Asset Management GmbH a mis en place des processus lui permettant d'identifier, de communiquer et de gérer les conflits d'intérêts (Politique de gestion des conflits d'intérêts). Dans ce cadre, la pertinence des mesures prises pour éviter que les conflits d'intérêts identifiés n'aient des conséquences négatives pour les investisseurs des fonds est également contrôlée.

En matière d'engagement et d'exercice du droit de vote, des conflits d'intérêts peuvent notamment survenir si :

- le gérant d'un fonds d'ODDO BHF Asset Management GmbH ou un cadre ou membre de la direction d'ODDO BHF Asset Management GmbH fait partie du conseil d'administration d'une société cotée détenue en portefeuille par ODDO BHF Asset Management GmbH ;
- l'indépendance d'ODDO BHF Asset Management GmbH à l'égard des autres activités du groupe ODDO BHF n'est pas garantie ;
- ODDO BHF Asset Management GmbH ou une société du groupe entretient d'importantes relations d'affaires avec une société en portefeuille.

Un comité a été créé afin de gérer les conflits d'intérêts lorsqu'ils surviennent. Il est dirigé par le Chief Compliance Officer du groupe ODDO BHF Asset Management et se compose également du Chief Investment Officer et du Compliance Officer d'ODDO BHF Asset Management GmbH. Ses décisions sont communiquées à la direction d'ODDO BHF Asset Management GmbH.

La Société ne fait pas appel à une agence de conseil en vote.

Aperçu des caractéristiques des catégories de parts Catégorie de parts	Montant minimum d'investissement en Devise	Prime d'émission actuelle (en %) ⁹⁾	Frais de gestion actuels (en % p.a.) ⁹⁾	Politique de distribution du revenu	Devise
ODDO BHF Green Bond CN-EUR	100	3,00	0,450	Capitalisation	EUR
ODDO BHF Green Bond CR-EUR	100	3,00	0,750	Capitalisation	EUR
ODDO BHF Green Bond DP-EUR	2.000.000	0,00	0,150	Distribution avec distribution intermédiaire	EUR

⁹⁾ Le montant maximum est indiqué dans le Prospectus en vigueur.

Düsseldorf, le 27 octobre 2025

ODDO BHF Asset Management GmbH
La Direction

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

À l'attention de ODDO BHF Asset Management GmbH, Düsseldorf

Opinion

Nous avons audité le rapport annuel du Fonds ODDO BHF Green Bond selon la section 7 du KARBV, qui se compose du rapport d'activité pour l'exercice allant du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025, de la synthèse et de l'état du patrimoine au 30 septembre 2025, du compte de résultat, de l'état des affectations, de l'état des variations pour l'exercice allant du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025 ainsi que de la comparaison des trois derniers exercices, de l'état des opérations conclues durant la période sous revue, dans la mesure où celles-ci n'apparaissent plus dans l'état du patrimoine, et de l'annexe.

À notre avis, sur la base des éléments recueillis lors de notre audit, le rapport annuel selon la section 7 du KARBV ci-joint est conforme à tous égards importants aux dispositions du Code de placement de capital allemand (KAGB) et des règlements européens applicables, et donne, en considération de ces dispositions, une image fidèle de la situation effective et de l'évolution du Fonds.

Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit du rapport annuel selon la section 7 du KARBV conformément à la Section 102 du KAGB, en appliquant les principes d'audit régulier arrêtés par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). Notre responsabilité conformément à ces dispositions et principes est plus amplement décrite dans le paragraphe « Responsabilité du Commissaire aux comptes à l'égard de l'audit du rapport annuel selon la section 7 du KARBV » de notre rapport. Nous sommes indépendants d'ODDO BHF Asset Management GmbH (ci-après la « Société de gestion d'actifs ») conformément aux dispositions du droit commercial et professionnel allemand et avons assumé les autres obligations professionnelles nous incombant en vertu de la législation allemande dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion concernant le rapport annuel selon la section 7 du KARBV.

Autres informations

Les autres informations relèvent de la responsabilité des représentants légaux de la Société de gestion d'actifs.

Les autres informations englobent le document « Rapport annuel » – sans autre référence à des informations externes – à l'exception du rapport annuel selon la section 7 du KARBV révisé et de notre rapport.

Notre opinion concernant le rapport annuel selon la section 7 du KARBV ne s'étend pas aux autres informations, de sorte que nous ne formulons aucune opinion ni conclusion d'audit de quelque sorte que ce soit à cet égard.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations susmentionnées et à déterminer

- si elles présentent des incohérences majeures avec le rapport annuel selon la section 7 du KARBV ou les éléments recueillis lors de notre audit, ou
- si elles présentent autrement des anomalies significatives.

Responsabilité des représentants légaux à l'égard du rapport annuel selon la section 7 du KARBV

Les représentants légaux de la Société de gestion d'actifs sont tenus de s'assurer que l'établissement du rapport annuel selon la section 7 du KARBV respecte à tous égards importants les dispositions du KAGB et des règlements européens applicables et que le rapport annuel selon la section 7 du KARBV donne, en considération de ces dispositions, une image fidèle de la situation effective et de l'évolution du Fonds. Les représentants légaux sont en outre responsables de la mise en œuvre des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires conformément à ces dispositions pour permettre l'établissement d'un rapport annuel selon la section 7 du KARBV ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes (à savoir de manipulations comptables et de détournements d'actifs) ou d'erreurs.

Les représentants légaux sont tenus de mentionner dans le rapport annuel selon la section 7 du KARBV les événements, décisions et facteurs susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'évolution du Fonds. Les représentants légaux sont notamment tenus, lors de la préparation du rapport annuel selon la section 7 du KARBV, d'évaluer la capacité de poursuite de l'exploitation du Fonds et, si cela est pertinent, de communiquer des faits en relation avec la poursuite de l'exploitation du Fonds.

Responsabilité du Commissaire aux comptes à l'égard de l'audit du rapport annuel selon la section 7 du KARBV

L'objectif de notre audit consiste à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport annuel selon la section 7 du KARBV dans son ensemble soit exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et à établir à ce sujet un rapport du Commissaire aux comptes qui contient notre opinion concernant le rapport annuel selon la section 7 du KARBV.

L'assurance raisonnable correspond à un degré d'assurance élevé, mais non à une garantie que toute anomalie significative sera détectée lors d'un audit effectué conformément à la Section 102 du KAGB, en appliquant les principes d'audit régulier arrêtés par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques des destinataires prises sur la base de ce rapport annuel selon la section 7 du KARBV.

Dans le cadre de l'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons une attitude critique. En outre

- nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, dans le rapport annuel selon la section 7 du KARBV, définissons et appliquons des procédures d'audit en réaction à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que pour une anomalie résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, l'usage de faux, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement des contrôles internes ;
- nous acquérons une connaissance du contrôle interne concerné par l'audit du rapport annuel selon la section 7 du KARBV afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société de gestion d'actifs ni de ces mesures et dispositions.
- nous apprécions la pertinence des méthodes comptables utilisées par les représentants légaux de la Société de gestion d'actifs pour l'élaboration du rapport annuel selon la section 7 du KARBV ainsi que le caractère raisonnable des valeurs estimées présentées par les représentants légaux et des indications connexes ;
- nous formulons une conclusion, en nous fondant sur les éléments probants recueillis, sur l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre l'exploitation du Fonds. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus, dans notre rapport, d'effectuer un renvoi vers les informations concernées du rapport annuel selon la section 7 du KARBV ou, si ce renvoi est inapproprié, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date d'établissement de notre rapport. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener à la cessation de l'exploitation du Fonds ;
- nous évaluons la présentation, la structure et le contenu du rapport annuel de manière générale selon la section 7 du KARBV, y compris les informations, et déterminons s'il reflète les opérations et les événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle de la situation effective et de l'évolution du Fonds, conformément aux dispositions du KAGB et des règlements européens applicables.

Nous abordons avec les entités responsables de la surveillance, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes que nous notons durant notre audit, s'agissant notamment de toute insuffisance notable du contrôle interne.

Düsseldorf, le 8 janvier 2026

PricewaterhouseCoopers GmbH
Wirtschaftsprüfungsgesellschaft

Andre Hütig
Commissaire aux comptes

Markus Peters
Commissaire aux comptes

Autres informations

Données conformes au Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement (UE) no 648/2012 – Information conformément à la section A

Aucune opération de financement sur titres ni aucun swap sur rendement total n'a été conclu(e) durant la période sous revue, conformément à la disposition légale susmentionnée.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
ODDO BHF Green Bond

Identifiant d'entité juridique :
529900W41PS4XZPNQZ56

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental : 98,90 %**
 - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social : 0 %**

Non

- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de N/A d'investissements durables
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ayant un objectif social
- Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.**



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'objectif durable du Fonds consiste à apporter une contribution positive à la protection climatique et environnementale. En conséquence, le fonds ODDO BHF Green Bond investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des obligations vertes d'émetteurs internationaux. Les obligations vertes sont des obligations portant intérêt dont les produits d'émission sont investis afin de financer ou de refinancer des projets neufs ou existants dans les domaines de la protection climatique ou environnementale. Elles soutiennent la transition vers une économie neutre en carbone. Le Fonds peut également investir jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations durables. Les obligations durables sont des obligations portant intérêt dont les produits d'émission sont investis afin de financer ou de refinancer une combinaison de projets verts et sociaux. Nous privilégions les obligations durables qui se concentrent sur le financement de projets verts.

Les investissements sous-jacents, à l'exception des liquidités et des instruments dérivés, étaient considérés comme des investissements durables contribuant à l'objectif environnemental décrit dans les informations précontractuelles du Fonds, en ce que celui-ci était exposé à des obligations vertes à hauteur de 98,90 % de ses actifs.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	30/09/2025	
	Fonds	Part de titres analysés en %
Score ESG (/5) *	4,0	94,4
Score E moyen pondéré (/5) *	4,0	94,4
Score S moyen pondéré (/5) *	2,7	94,4
Score G moyen pondéré (/5) *	3,8	94,4
Intensité carbone moyenne pondérée (t CO ₂ /million € de CA)	101,7	100,0
Investissements durables selon l'article 2(17) du SFDR (%)	98,90	93,9
Investissements alignés sur la taxinomie (%)	11,8	22,6
Utilisation de combustibles fossiles (%) **	3,2	95,6
Utilisation de solutions zéro carbone (« part verte ») (%) ***	26,3	95,6

* Un score de 1/5 représente un risque élevé, tandis qu'un score de 5/5 indique d'importantes opportunités

** Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de combustibles fossiles

*** Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.)

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

30/09/2024		
	Fonds	Part de titres analysés en %
Score ESG (/5) *	4,2	94,7
Score E moyen pondéré (/5) *	4,1	94,7
Score S moyen pondéré (/5) *	2,9	94,7
Score G moyen pondéré (/5) *	4	94,7
Intensité carbone moyenne pondérée (t CO ₂ /million € de CA)	133,1	100,0
Investissements durables selon l'article 2(17) du SFDR (%)	99,32	94,1
Investissements alignés sur la taxinomie (%)	0,0	0,0
Utilisation de combustibles fossiles (%) **	2,3	2,3
Utilisation de solutions zéro carbone (« part verte ») (%) ***	31,7	31,9

* Un score de 1/5 représente un risque élevé, tandis qu'un score de 5/5 indique d'importantes opportunités

** Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de combustibles fossiles

*** Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.)

30/09/2023		
	Fonds	Part de titres analysés en %
Score ESG (/5) *	4,2	91,4
Score E moyen pondéré (/5) *	4,1	91,4
Score S moyen pondéré (/5) *	2,9	91,4
Score G moyen pondéré (/5) *	3,9	91,4
Intensité carbone moyenne pondérée (t CO ₂ /million € de CA)	148,1	100,0
Investissements durables selon l'article 2(17) du SFDR (%)	99,6	100,0
Investissements alignés sur la taxinomie (%)	0,0	0,0
Utilisation de combustibles fossiles (%) **	3,3	3,3
Utilisation de solutions zéro carbone (« part verte ») (%) ***	28,9	29,0

* Un score de 1/5 représente un risque élevé, tandis qu'un score de 5/5 indique d'importantes opportunités

** Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de combustibles fossiles

*** Somme des pondérations des entreprises en portefeuille dont le chiffre d'affaires est tiré en partie de l'utilisation de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable, etc.)

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Le gérant veille au respect du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » sur la base des critères suivants :

- Évaluation de la qualité des obligations vertes, sociales et durables, parallèlement à l'évaluation des « dommages significatifs ».
- Intégration ESG : évaluation des risques de durabilité dans le cadre du processus d'investissement, en tenant compte des caractéristiques ESG (environnemental, social et gouvernance d'entreprise)
- Exclusions normatives (p. ex. Pacte mondial des Nations unies et armes controversées)
- Exclusions sectorielles et approche « best-in-universe ».

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Certains indicateurs (PAI 7, 10 et 14) reposent sur des listes de critères d'exclusion négatifs qui excluent tout investissement, tandis que d'autres (PAI 1, 2, 3, 5, 6 et 9) sont suivis par les gérants de portefeuille dans le cadre du processus de diligence raisonnable en vue d'une amélioration progressive tout au long de la durée de vie du Fonds, dans la mesure du possible, mais sans contrainte particulière.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui, les investissements étaient alignés sur le Pacte mondial des Nations unies, sur la base d'une liste d'exclusions interne fondée sur des évaluations externes et internes. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ne sont toutefois pas pris en compte directement, mais indirectement par le biais de la méthode de notation ESG de MSCI.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le gérant du Fonds a appliqué les règles avant négociation pour trois PAI :

1. Exposition aux armes controversées (PAI 14 et tolérance de 0 %),
2. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (PAI 7 et tolérance de 0 %),
3. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales (PAI 10 et tolérance de 0 %).

En outre, dans le cadre de son analyse ESG, le gérant du Fonds s'est appuyé sur d'autres PAI ne faisant pas l'objet de critères d'exclusion automatiques, en ce qui concerne les entreprises pour lesquelles de telles informations étaient disponibles.

L'analyse ESG a porté sur la surveillance des émissions de gaz à effet de serre (PAI 1), l'exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (PAI 4), la part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (PAI 5), l'intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (PAI 6), l'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI 11), l'écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (PAI 12) ainsi que la mixité au sein des organes de gouvernance (PAI 13).

Le gérant du Fonds a en outre tenu compte de deux autres PAI : la déforestation (PAI supplémentaire 15) et l'absence de politique en matière de droits de l'homme (PAI supplémentaire 9).

Si le Fonds a investi dans des emprunts d'État, le modèle ESG de son gérant intégrait les deux PAI les plus importantes dans l'analyse ESG, à savoir l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (PAI 15) et les pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (PAI 16).

Les indicateurs d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité ont également été pris en compte en ce qui concerne les projets financés par des obligations vertes et des obligations durables, lorsque suffisamment de données étaient disponibles et accessibles aux fins de l'analyse.

Principale incidence négative [PAI]	30/09/2025	Part de titres analysés (%)
Émissions de GES de Scope 1 (par million d'euros)	718,92	48,36
1. Émissions de GES de Scope 2 (par million d'euros)	478,20	48,36
Émissions de GES de Scope 3 (par millions d'euros)	7.188,62	48,36
1. Émissions de GES totales (par million d'euros)	8.668,83	48,36
2. Empreinte carbone (par million d'euros)	162,93	48,36
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (par million d'euros)	581,49	48,36
4. Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (%)	7,25	47,87
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable (%)	54,66	47,87
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique (%)	1,91	13,33
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité (%)	1,74	47,87
8. Rejets dans l'eau (%)	0,00	0,96
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs (%)	0,22	43,14
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales (%)	0,00	47,87
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (%)	1,40	47,87
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (%)	13,36	41,29
13. Mixité au sein des organes de gouvernance (%)	43,78	44,08
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques) (%)	0,00	48,36



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 01/10/2024 – 30/09/2025

Investissements les plus importants	Secteur	Actifs*	Pays
Government Of Italy 4,00% 10/2031	Emprunts d'État	5,70 %	Italie
Government Of Spain 1% 07/2042	Emprunts d'État	3,20 %	Espagne
Government Of Germany 2,3% 02/2033	Emprunts d'État	3,10 %	Allemagne
France (Govt Of) 1.75% 06/2039	Emprunts d'État	2,90 %	France
Government Of United Kingdom 0,88% 07/2033	Emprunts d'État	2,50 %	Royaume-Uni
European Union 2,63% 02/2048	Émetteurs supranationaux	2,10 %	Belgique

Government Of Austria 2,9% 05/2029	Emprunts d'État	2,10 %	Autriche
Landwirtschaftliche Rentenbank 0,00% 06/2031	Garantie de l'État	2,00 %	Allemagne
European Union 1,25% 02/2043	Émetteurs supranationaux	2,00 %	Belgique
Landwirtschaftliche Rentenbank 1,9% 07/2032	Garantie de l'État	1,80 %	Allemagne
Government Of Italy 4,00% 04/2035	Emprunts d'État	1,80 %	Italie
Bpce Sfh Sa 1,75% 05/2032	Titres hypothécaires	1,60 %	France
Belgium Kingdom 1.25% 04/2033	Emprunts d'État	1,40 %	Belgique
European Union 0,4% 02/2037	Émetteurs supranationaux	1,40 %	Belgique
European Union 2,75% 02/2033	Émetteurs supranationaux	1,30 %	Émetteurs supranationaux

* Méthode de calcul : par rapport à la moyenne de 4 positions durant l'exercice financier du Fonds.

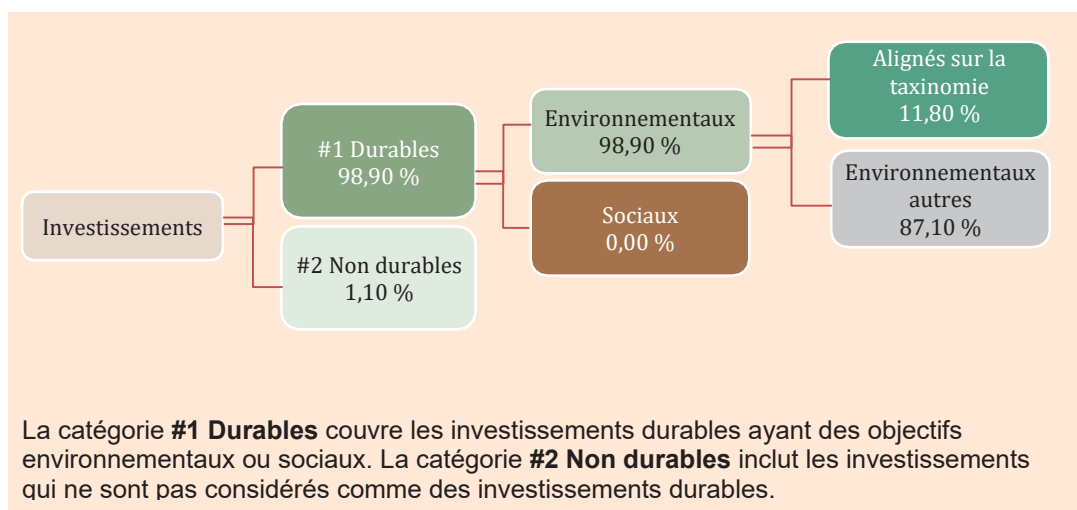


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Le Fonds détient 98,90 % d'investissements durables, 11,80 % d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE et 87,10 % d'investissements environnementaux non alignés sur la taxinomie de l'UE.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les autres investissements se composent de 0,6 % d'instruments de trésorerie et de 0,5 % d'instruments sans notation ESG.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	Actifs au 30/09/2025
Emprunts d'État	32,1 %
Banques	16,9 %
Services aux collectivités	9,9 %
Émetteurs supranationaux	9,6 %
Électricité	8,5 %
Titres hypothécaires	4,7 %
Biens de consommation cycliques	4,3 %
Garantie de l'État	3,8 %

Immobilier	3,1 %
Assurance	2,4 %
Autorités locales	2,3 %
Autres valeurs financières	0,9 %
Biens d'investissement	0,7 %
Gaz naturel	0,3 %
Crédits secteur public	0,1 %
Liquidités	0,6 %

La pondération des investissements dans des entreprises qui tirent des revenus de l'exploration, de l'extraction, de la production, du traitement, du stockage, du raffinage ou de la vente (y compris transport, entreposage et négoce) de combustibles fossiles s'établit à 3,16 %.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sur la base des données disponibles, 11,80 % des investissements étaient alignés sur la taxinomie de l'UE (données publiées par les entreprises ou obtenues auprès du fournisseur de données (MSCI)).

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

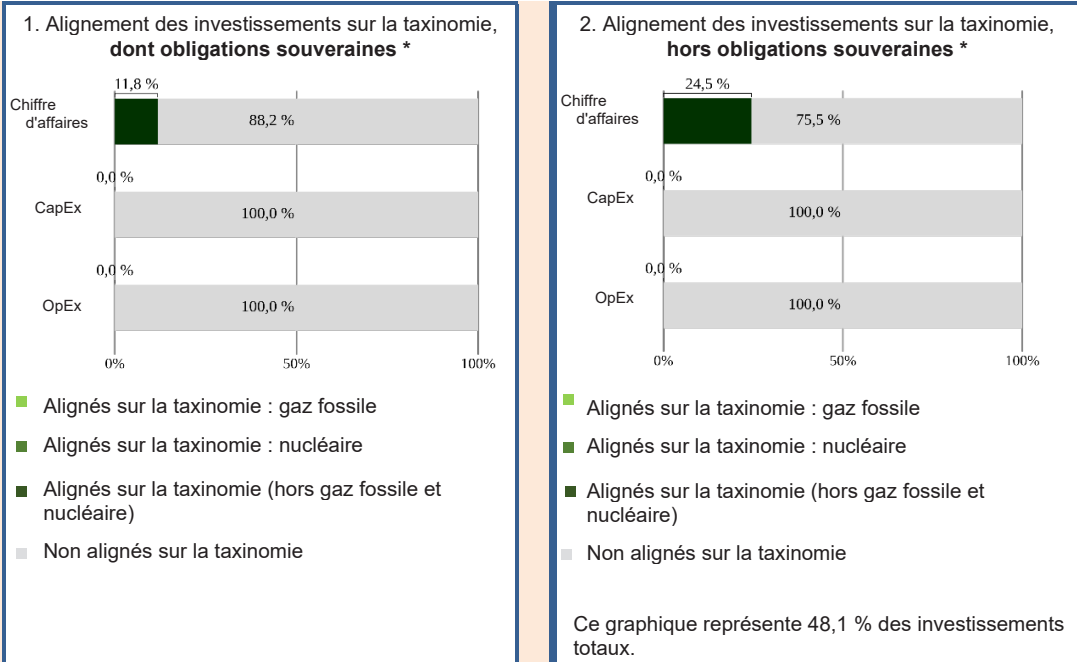
- Oui :
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la mesure dans laquelle les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi sont « vertes » ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts, destinés à la transition vers une économie verte, réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes s'établissait à 0 %.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Les informations pertinentes se trouvent dans les tableaux « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? » de la page 3.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE s'établissait à 87,10 %.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.





Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le Fonds ne détenait aucun investissement durable sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Il s'agit de liquidités, d'instruments dérivés et d'autres investissements accessoires. Aucune garantie sociale ou environnementale minimale n'a été appliquée compte tenu du profil de ces actifs non durables, qui ne peuvent être évalués sur la base de critères environnementaux ou sociaux.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

L'objectif durable du Fonds consiste à apporter une contribution positive à la protection climatique et environnementale. En conséquence, le fonds ODDO BHF Green Bond investit jusqu'à 100 % de ses actifs dans des obligations vertes d'émetteurs internationaux. Les obligations vertes sont des obligations portant intérêt dont les produits d'émission sont investis afin de financer ou de refinancer des projets neufs ou existants dans les domaines de la protection climatique ou environnementale. Elles soutiennent la transition vers une économie neutre en carbone. Le Fonds peut également investir jusqu'à 10 % de son actif dans des obligations durables. Les obligations durables sont des obligations portant intérêt dont les produits d'émission sont investis afin de financer ou de refinancer une combinaison de projets verts et sociaux.

Nous privilégions les obligations durables qui se concentrent sur le financement de projets verts. Les mesures suivantes ont été prises au cours de la période sous revue :

- Les obligations ont été soumises à un processus de recherche interne afin de vérifier qu'elles respectent les principes de base applicables aux obligations vertes.
- La classification en tant qu'obligation verte s'appuie en outre sur des recherches menées par Bloomberg MSCI sur la base des Principes applicables aux obligations vertes de l'International Capital Market Association (ICMA).
- Nous avons privilégié les obligations vertes, qui se concentrent sur le financement de projets verts.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice Bloomberg MSCI Euro Green Bond TR est utilisé comme référence pour la sélection des titres de placement. Toutefois, l'indice n'est pas répliqué et ne constitue pas un indice de référence ESG pour le Fonds.

● *En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?*

Les composantes de l'indice susmentionné sont sélectionnées sur la base des données de MSCI ESG Research afin de s'assurer que les obligations de l'indice ont un impact réel sur des projets environnementaux. Pour garantir l'éligibilité à l'indice, MSCI ESG Research analyse l'utilisation faite des revenus, la manière dont sont évalués les projets, la gestion des revenus ainsi que les rapports publiés en lien avec les titres.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Le processus d'investissement intègre les analyses de MSCI ESG Research, qui reposent également sur l'indice. La composition de l'indice repose sur une analyse approfondie du fournisseur d'indice. L'indice est intégralement aligné sur les objectifs environnementaux du Fonds et se distingue donc d'un indice d'obligations large.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

L'indice susmentionné ne constitue pas un indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

L'indice susmentionné ne constitue pas un indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

L'indice susmentionné ne constitue pas un indice de référence ESG.

Aperçu des partenaires de ODDO BHF Green Bond

ODDO BHF Asset Management GmbH

Herzogstraße 15
40217 Düsseldorf
Adresse postale :
Boîte postale 10 53 54, 40044 Düsseldorf
Téléphone : +49 (0) 211 2 39 24-01

Succursale de Francfort-sur-le Main
Gallusanlage 8
60329 Francfort-sur-le Main
Adresse postale :
Boîte postale 11 07 61, 60042 Francfort-sur-le Main
Téléphone : +49 (0) 69 9 20 50-0
Fax : +49 (0) 69 9 20 50-103

ODDO BHF Asset Management GmbH est détenue
à 100 % par ODDO BHF SE

DÉPOSITAIRE

The Bank of New York Mellon SA/NV
Asset Servicing, Succursale de Francfort-sur-le-Main
MesseTurm, Friedrich-Ebert-Anlage 49
60327 Francfort-sur-le-Main

DIRECTION

Nicolas Chaput

Porte-Parole
Également Président d'ODDO BHF
Asset Management SAS et
d'ODDO BHF Private Equity SAS

Dr. Stefan Steurer

Bastian Hoffmann

Également président du Conseil d'administration de
ODDO BHF Asset Management Lux

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Werner Taiber

Président
Düsseldorf, Président du Conseil de Surveillance
d'ODDO BHF SE, Francfort-sur-le-Main

Grégoire Charbit

Paris, membre du Conseil de gestion d'ODDO BHF SE,
Francfort-sur-le-Main, et d'ODDO BHF SCA, Paris

Christophe Tadié

Francfort-sur-le-Main, membre du Conseil de gestion
d'ODDO BHF SE et d'ODDO BHF SCA, Président du Conseil
d'administration (CEO) d'ODDO BHF Corporates & Markets AG

Joachim Häger

Friedrichsdorf, membre du Conseil de gestion d'ODDO BHF SE,
Francfort-sur-le-Main et d'ODDO BHF SCA, Paris, Président du
Conseil d'administration d'ODDO BHF (Suisse) SA, Zurich

Thomas Seale

Beireldange, membre indépendant du Conseil de Surveillance

Olivier Marchal

Suresnes, Président de Bain & Company France et
Président du Conseil de Surveillance d'ODDO BHF SCA, Paris

GÉRANT DU FONDS

ODDO BHF Asset Management SAS
12 Boulevard de la Madeleine
75009 Paris
France

Toutes les données s'entendent à septembre 2025

ODDO BHF Asset Management GmbH

Herzogstraße 15
40217 Düsseldorf
Adresse postale :
Boîte postale 10 53 54
40044 Düsseldorf

Succursale de Francfort-sur-le-Main
Gallusanlage 8
60329 Francfort-sur-le-Main
Adresse postale :
Boîte postale 110761
60042 Francfort-sur-le-Main
Téléphone: +49 (0) 69 92050-0
Fax: +49 (0) 69 920 50 - 103

am.oddo-bhf.com



ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT